

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES - PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
SUISSE, franco domicile, . 22.- 11.- 5.50 1.90
ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix variant et notre bureau renseignera les intéressés.
TELEPHONE 5 12 26 - CHEQUES POST. IV. 178

ANNONCES - Bureau : 1, rue du Temple-Neuf

15 % c. le millimètre, min. 4 fr. Petites annonces locales 11 c. le mm., min. 1 fr. 20. Avis tardifs et urgents 35, 47 et 58 c. - Réclames 58 c., locales 35 c. - Mortuaires 20 c., locaux 16 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale, s'adresser aux Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

LES TROUBLES DU LIBAN

L'affaire du Liban peut être considérée comme une illustration des difficultés qu'aura à affronter la France d'après-guerre. Bien qu'il ait été solennellement promis par les Alliés au Comité d'Alger que l'intégrité de l'empire français serait respectée, on peut se rendre compte déjà que, là où des intérêts divergents s'affrontent, la France n'aura pas assez de toute sa force et de toute son unité pour faire valoir ses droits. Hélas ! elle ne possède, pour l'heure, ni l'une, ni l'autre.

Les dépêches ont relaté l'histoire de cette affaire. Placés sous mandat français, en vertu d'une décision de la S. d. N., le Liban comme la Syrie s'étaient vu promettre leur indépendance par le gouvernement Léon Blum, mais le parlement ne ratifia jamais cette promesse. Lorsque la guerre éclata, puis après l'avènement du gouvernement de Vichy, le statut des deux pays demeura inchangé. En 1941, de concert avec les Anglais qui avaient besoin de ces territoires pour donner un plus large champ d'action à l'armée britannique du Moyen-Orient, les gaullistes conquièrent la Syrie et le Liban sur les forces du général Dentz, demeuré fidèle au maréchal. De Gaulle promit alors à ces Etats de leur rendre leur indépendance complète quand le moment en serait venu.

De fait, la plus large autonomie était déjà accordée aux deux pays. Ceux-ci purent être des assemblées qui, naturellement, furent composées d'éléments nationalistes. L'affaire récente est née de la décision du gouvernement libanais d'en finir avec toute attache française, de restaurer un régime douanier et de destituer les fonctionnaires dépendant d'Alger. Le délégué général de la France, M. Helleu, fit alors arrêter sur-le-champ les auteurs de ce « coup d'Etat », soit les membres du gouvernement et la majorité des députés. La thèse française est qu'il y a eu violation unilatérale d'un statut que seule la S. d. N., ou tout autre institution qui la remplacera, est qualifiée pour dénoncer.

C'était compter sans l'intervention britannique. Il est à présumer assu-

rement que les troubles qui ont éclaté parmi la population de Beyrouth en signe de protestation ont eu comme une justification dans le fait que la Grande-Bretagne, sans approuver complètement le gouvernement libanais, a désapprouvé formellement Alger. D'après Londres, il est inqualifiable que la France ait pris des mesures de répression sans en réserver à l'ambassadeur britannique, cela à un moment où la stratégie anglaise a besoin du théâtre d'opération libanais. Pour étayer sa thèse, le Royaume-Uni a fait intervenir l'Egypte et l'Irak, et se donne les gants de défendre le monde arabe — ce qui, en l'espèce, est assez ironique car c'est d'une majorité de chrétiens maronites qu'était composée l'assemblée séditeuse.

C'est donc clairement à un conflit d'intérêts que nous font assister les incidents présents, conflit d'intérêt qui n'a rien d'étonnant si l'on se souvient déjà qu'au lendemain de l'autre guerre les Français purent accuser le fameux colonel Laurence d'intriquer dans ces régions du Moyen-Orient et d'armer contre eux les populations indigènes. Selon certains commentateurs, les mobiles stratégiques ne seraient pas les seuls d'ailleurs à déterminer l'attitude des Anglo-Saxons, mais il y en aurait d'autres d'ordre économique et qui ont trait déjà à l'après-guerre.

Quoi qu'il en soit, la France est à même de s'apercevoir que la reconstitution de son empire ne sera pas chose aisée. Et le général de Gaulle dans sa tentative de faire montre d'indépendance à l'égard de ses alliés, a l'amertume de constater que Londres ne lui ménage ni les critiques... ni les menaces. Ira-t-il cependant de l'avant? Ou fera-t-il marche arrière, comme le laisserait supposer, hier soir, un curieux démenti, émanant du reste de Reuter, et qui tend à minimiser la portée des incidents libanais? On le saura sous peu. En attendant, le comité d'Alger aurait besoin de tout son prestige pour affronter ces obstacles, malheureusement la récente rentrée en scène de Pierre Cot et de Maurice Thorez n'est pas faite pour le relever. René BRACHET.

La situation créée dans le Moyen-Orient après les événements de Beyrouth

L'Angleterre menace d'intervenir militairement dans les troubles qui ont éclaté au Liban

Les troupes britanniques interviendront si les désordres tendent à entraver l'effort de guerre. — Cependant que le premier ministre d'Egypte continue de protester, on considère à Londres que les relations de la Grande-Bretagne avec Alger ont atteint un point critique.

Le Comité français de libération dément que des arrestations aient été opérées et assure que le calme règne dans tout le pays

BEYROUTH, 14 (Exchange). — Le représentant officiel au Liban du gouvernement britannique, le major général Spears, a adressé un sévère avertissement aux chefs arabes du pays. Il a déclaré que la Grande-Bretagne se verrait contrainte à intervenir militairement au cas où les troubles prendraient une ampleur telle que le système de transport militaire ou l'effort de guerre en général devaient être sérieusement menacés par les destructions de routes, de ponts et d'autres installations de caractère défensif.

Les relations entre Londres et Alger à un point critique

LONDRES, 14 (Reuter). — La réaction de la Grande-Bretagne à la crise libanaise est suivie attentivement par les peuples arabes. Elle sera considérée comme une indication de la façon avec laquelle la Grande-Bretagne a l'intention de suivre les engagements qu'elle a contractés et d'assumer les responsabilités qu'elle a acceptées.

Les événements du Liban sont considérés, comme ils le seront par de nombreuses personnes, comme un signe de la façon avec laquelle le général de Gaulle et le Comité de libération nationale ont l'intention de faire usage de leur autorité croissante. D'autre part, les amis de la France seront encore plus hésitants à reconnaître le comité comme l'expression de la souveraineté française ou jouissant d'un statut de « gouvernement provisoire » de la France. La

puissance souveraine du comité est proclamée dans toutes les questions sauf une : l'autorité pour régler la question de l'indépendance du Liban qui doit donc être mise de côté jusqu'à ce que la France soit libérée. La crise libanaise a amené les relations de la Grande-Bretagne avec le comité national et en particulier avec le général de Gaulle à un point critique.

Un démenti français

Il n'y aurait pas eu d'arrestations ni de troubles (?)

ALGER, 15 (Reuter). — Les autorités françaises ont publié un communiqué démentant catégoriquement que 48 députés libanais aient été arrêtés pour avoir voté en faveur de la constitution amendée par le premier ministre Riad Sohls.

Les autorités démentent également que des troubles aient éclaté et qu'un combat se soit déroulé entre chars français et manifestants libanais, qu'un certain nombre de Druses se soient révoltés, dont de nombreux auraient été tués. Le calme le plus complet règne au Liban. Les incidents ont été énormément dénaturés et exagérés. Le communiqué ajoute que les milieux compétents d'Alger estiment que l'arrivée du général Catroux mettra fin au malentendu.

Le point de vue du Comité français de libération

LE CAIRE, 13 (Reuter). — Un communiqué publié par la délégation du Comité français de libération nationale en Egypte déclare qu'après les trois élections libanaises, les Français dési-

raient finalement régler leurs relations avec ce pays et en particulier mettre un terme au régime de mandat. Toutefois, il n'appartenait ni à la France, ni au Liban de décharger la puissance mandataire de ses obligations envers le conseil de la S. d. N., car tout nouvel accord doit être ratifié par la S. d. N. ou toute autre organisation qui sera appelée à la remplacer. Le Liban ne peut pas non plus renoncer de son propre chef au mandat. Le premier ministre libanais a refusé d'ouvrir les négociations et a décidé de supprimer unilatéralement dans la constitution toute ce qui garantissait la position de la France en tant que puissance mandataire, ainsi que les droits des autres pays dont la France est responsable en vertu de son mandat.

Un général français déplore l'intervention étrangère

LE CAIRE, 14 (Reuter). — Au cours d'une déclaration faite samedi soir aux journalistes, le général Delavalade, commandant en chef du Liban, qui est en visite au Caire, a déclaré que la France et le Liban pourraient régler leurs différends sans difficulté et pacifiquement, si on les laissait tranquilles. Le général Delavalade a déploré l'intervention étrangère. La France n'a nullement l'intention de maintenir un mandat d'une façon permanente ou de transformer le Liban et la Syrie en colonies.

Nahas Pacha proteste contre « l'oppression de ses frères libanais »

LE CAIRE, 14 (Reuter). — Nahas Pacha, premier ministre d'Egypte a déclaré samedi soir : « Je ne puis pas laisser continuer l'oppression de nos frères libanais. Je n'aurai pas de cesse tant que le président, le premier ministre et les autres ministres libanais n'auront pas été libérés. Au nom des pays arabes, je demande que le gouvernement libanais reprenne ses fonctions avec toute la dignité et la liberté pour travailler à l'indépendance du Liban. »

La grève générale aurait éclaté

LE CAIRE, 14 (Reuter). — L'archevêque maronite du Liban de son côté a déclaré samedi :

« Je dénonce le mandat français et je demande formellement la protection de la Grande-Bretagne pour les chrétiens du Moyen-Orient non pas contre les Musulmans, mais contre les Français. »

La grève générale s'est répandue dans tout le Liban. Aucun travail n'est fait et les conditions alimentaires empirent.

(Voir la suite des nouvelles en dernières dépêches.)

Le « führer » parle à sa vieille garde



Voici une vue prise le 9 novembre, à la Löwenbräu, à Munich, où le chancelier Hitler s'est adressé aux vétérans du national-socialisme.

LA POUSSÉE DES SOLDATS DE STALINE EN UKRAINE

Les Russes occupent Jitomir

Les troupes du général Vatoutin poursuivent rapidement leur avance en direction de l'ancienne frontière polonaise. — En Crimée, la Wehrmacht oppose une résistance farouche à l'armée rouge.

Une nouvelle offensive soviétique a été lancée hier dans la boucle du Dniepr

MOSCOU, 13. — Samedi soir, le maréchal Staline a adressé l'ordre du jour suivant au général d'armée Vatoutin :

Les troupes du premier front ukrainien, poursuivant avec succès leur offensive, ont occupé dans la journée de samedi la ville de Jitomir, chef-lieu d'arrondissement, important nœud ferroviaire et centre de résistance des Allemands.

Dans les combats pour cette ville, les troupes du lieutenant général Baranov et du colonel général Maschenko se sont particulièrement distinguées, soit en tout dix-sept unités, parmi lesquelles figuraient trois divisions de cavalerie, trois divisions de carabiniers, une division d'artillerie, cinq régiments d'artillerie, trois régiments de chars et deux régiments de lance-mines.

Quatorze unités de troupes ont reçu la dénomination de « divisions ou régiments de Jitomir ». Trois unités ont obtenu l'ordre de première classe de Souvarov. Samedi soir, à l'occasion de la reprise de Jitomir, vingt salves seront tirées par 224 canons à Moscou.

Le général Vatoutin exploite son succès

La ville ukrainienne de Jitomir qui vient d'être reprise par les Russes se trouve à plus de 120 km. à l'ouest de Kiev sur le Terever, affluent gauche du Dniepr, à la limite des forêts au nord et des steppes au sud. La ville compte 74.000 habitants, chef-lieu d'un arrondissement. C'est un centre ferroviaire situé sur la grande ligne ferrée Leningrad-Odessa qui compte de nombreuses industries.

La prise de Jitomir étant consommée, le général Vatoutin exploite rapidement son succès en direction du nord, de l'ouest et du sud. L'effort principal se dirige maintenant contre les deux autres nœuds ferroviaires de la province de Jitomir, à savoir Korosten et Berditchev. Korosten est également attaquée par le sud, de sorte que trois colonnes se rapprochent maintenant de ce centre ferroviaire. Débouchant de Jitomir, une colonne russe a déjà couvert la moitié du parcours séparant cette ville de Korosten et a occupé la ville de Tcherniakhov. Entre le Pripet et le Terever, d'importants succès ont également été remportés. La manœuvre semble tendre à contourner Korosten par le nord. Selon les dernières informations, non encore confirmées, une

formation allemande forte de 25.000 à 35.000 hommes a été encerclée.

À l'ouest de Jitomir, les escadrons de cavalerie du général Baranov ont dépassé de 10 km. cette ville en direction ouest, afin de la protéger contre une éventuelle contre-attaque allemande.

Au sud de Jitomir, une double attaque se développe contre le nœud ferroviaire de Berditchev, point d'intersection des voies ferrées Odessa-Varsovie et Odessa-Leningrad.

Au cours de l'avance en direction de l'embouchure du Soj, les Russes ont enregistré de nouveaux gains de terrain et se sont emparés d'une série de positions fortifiées, parmi lesquelles se trouve la ville de Kholmrych, qui avait été conquise il y a quelques semaines, mais qui avait été reperdue entre-temps.

De violents combats continuent à se dérouler dans les environs de Kertch ainsi qu'au nord-ouest de Nevel. L'importance de ces engagements n'a qu'un caractère local. La comme ailleurs, les Russes ont conquis plusieurs points d'appui allemands.

Une nouvelle offensive des forces soviétiques dans la boucle du Dniepr

BERLIN, 15 (Interinf). — Les Russes ont passé à l'offensive dimanche sur un large front dans la grande boucle du Dniepr, entre Zaporozje et la zone de combat située au nord et au nord-ouest de Krivoi-Rog.

Ils ont fait intervenir une trentaine de divisions d'infanterie et de nombreuses unités de chars.

Des combats acharnés se sont déroulés au cours desquels les Soviétiques sont parvenus à réaliser quelques brèches locales au prix des pertes considérables.

Et, un soir, nous parlâmes bouteilles.

Résistance acharnée des Allemands en Crimée

MOSCOU, 15. — Du correspondant spécial de l'agence Reuter : Les Allemands se battent avec acharnement pour défendre la Crimée orientale. Au cours des onze derniers jours, les Russes ont repoussé plus de cent contre-attaques. Les Allemands amènent des renforts par avions et utilisent un grand nombre de Tigres.

Dans la partie étroite de la péninsule de Kertch, les défenses allemandes sont particulièrement puissantes. Selon les dernières dépêches du front, les flammes s'élevaient au-dessus de la ville de Kertch où les Allemands brûlent les dernières maisons demeurées debout.

(Voir la suite des nouvelles en dernières dépêches.)

EN MARGE DE LA « SUISSE NOUVELLE »

Où l'on reparle du vin suisse...

Les hasards de la guerre et de l'internement nous ont donné l'occasion de faire la connaissance, entre autres, d'un Juif polonais des plus sympathiques, né à Vilna puis ingénieur à Paris. Il est d'un naturel aimable, et il exprime ses idées avec une rare bonhomie. Il ne croit pas en Dieu, mais à la possibilité d'un bonheur terrestre, à l'avenir illimité de la science, au progrès technique, et à la supériorité du béton sur la pierre de taille. Il juge le travail à la chaîne plus intéressant que celui de l'artisan, à cause du « rendement », qui permettrait un jour à tous les ouvriers du monde de travailler 4 ou 5 heures par jour, et par suite d'avoir des loisirs qui leur permettraient d'accéder inévitablement à la culture.

Nous nous sommes arrêtés à ce « type » symbolique parce qu'il nous paraissait incarner parfaitement la pensée de Karl Marx.

Et, un soir, nous parlâmes bouteilles.

Il y avait là, en tiers, un gros marchand de vin, devant qui nous nous étions permis de déplorer le mélange des crus dans les énormes cuves que vous savez.

Notre interlocuteur polonais prit véhémentement son parti. Nous avions évoqué la saveur de certain petit vin du Valais, bu chez le propriétaire, et dont l'authenticité nous avait procuré un plaisir qu'aucun vin de commerce, affirmions-nous, ne pourrait jamais produire. Il sou-

rit, rallia notre « romantisme », notre « sentimentalité » ; ce n'était là que « poésie » de terroir. La poésie de la réalité ! eût-on pu répondre ; mais il ne fallait pas s'éloigner du sujet. Nous nous bornâmes à soutenir que le vin de ce clos, mélangeant de d'autres, perdrait son caractère.

Vous ne prenez en considération, nous dit-il, qu'un vin de bonne qualité : songez à tous les vins médiocres ; en les mélangeant tous, vous obtenez un vin uniformément buvable (on retrouvait là l'amour du nivelage et la haine de la sélection) ; et d'ailleurs, rien ne me prouve que ce mélange unique ne serait pas meilleur que tous les vins pris séparément.

Si vous poussez votre idée jusqu'au bout, répondimes-nous, admettez que le meilleur breuvage serait un composé non seulement de tous les parchets, mais de tous les vins du pays...

Pourquoi pas, fit-il, pourquoi pas ?

Et il tournait autour de la table, souriant à son idée, contemplant son abstraction d'un regard ravi : pourquoi pas ? Pourquoi un vin unique ne serait-il pas le meilleur ?

La réponse venait d'elle-même : le vin que vous rêvez, cher Monsieur, il a existé ! On l'a bu ! L'expérience a été faite. Nous avons eu le vin suisse ! Et quel bel éclat de rire dans tout le pays... Ces étiquettes vert pomme n'ont pas trôné longtemps dans nos vitrines, croyez-m'en ! Ce vin unifié nous a fait invin-

ciblement penser à la Suisse unitaire qu'on nous prépare.

Pourquoi, entend-on de toutes parts, pourquoi une Suisse centralisée ne serait-elle pas meilleure, en somme, qu'une Suisse fédéralisée ? Pourquoi tous les cantons n'auraient-ils pas, par exemple, la même loi fiscale, le même code de procédure, la même administration enfin ?

Pourquoi pas ? Eh bien, parce qu'il y a une nature des choses. Un cru authentique est plus savoureux qu'un mélange, c'est là un fait ; et nulle abstraction n'y changera rien. De même, la diversité, avant même d'être politique, est un fait, un fait naturel. Et quand on fait fi des lois naturelles, on le paie cher. Il y a des coupes beaucoup plus amères qu'un verre de mauvais vin.

Le malheur, c'est qu'en politique la sentence de la nature n'est pas aussi promptement qu'en viticulture... C'est pourquoi les erreurs, en ce domaine, ont la vie dure. Le vin suisse, lui, a fait l'objet d'un verdict immédiat quant à la valeur d'un mélange ; il n'en sera pas de même pour la centralisation. Nombre de ceux qui rejettent le vin suisse ne songent nullement à repousser la démocratie totalitaire.

« L'idéal de l'homme de gauche », écrit Thibon, « est plus souvent frelaté que celui de l'homme de droite parce qu'il est infiniment plus élevé. » Il est si élevé, si abstrait, qu'il ne touche pas terre. Le marxisme, c'est le refus du réel.

C.-F. BODINIER.



La première radiophotographie de M. Staline en uniforme de maréchal de l'Union soviétique.

CHAMBRES
A louer une chambre meublée, chauffage central, Fahys 161 a.

Bôle
à louer belle chambre indépendante, rez-de-chaussée, conviendrait aussi comme garde-meuble. S'adresser à Mme J. Berger, près gare Colombier.

Pour demoiselle
Chambre au midi, confort. Manège 5, 2me étage.
Belle grande CHAMBRE au centre avec bonne pension, Epancheurs 8, 3me. *

PENSIONS
Jeunes gens aux études
Belles chambres et bonne pension. — Faubourg de l'Hôpital 41. Tél. 5 13 76.

DEM. A LOUER
On demande à louer région ouest de Neuchâtel

petite maison avec confort ou appartement de cinq ou six pièces. Date à convenir. Offres à case postale 332, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS
Je cherche une **jeune fille** de 17 à 19 ans pour ma pouponnière (aider chez les enfants et chambre d'enfant). S'adresser à Sœur F. Zimmermann, Neuhausweg 58, LIEBEFELD (Berne). Tél. 4 55 47.

Jeune vendeuse
capable et de bonne famille est demandée à la Confiserie - Tea-room Moreau, le Locle et la Chaux-de-Fonds.

PERSONNE
de confiance, sachant tenir seule un ménage soigné de deux personnes, trouverait place stable pour le matin des jours de semaine. — Adresser offres écrites à T. C. 668 au bureau de la Feuille d'avis.

Beau gain accessoire pour dames ou jeunes filles

par vente très facile chez ses connaissances. Capital nécessaire: Fr. 50.— à Fr. 150.— pour paiement des marchandises. Affaire très sérieuse organisée par fabrication de produits chimiques et de parfumerie. — Offres sous chiffres C. 7922 à Publicitas, Neuchâtel.

jeune fille
Agée de 15 à 18 ans, sérieuse, active et de toute confiance. Adresser offres écrites avec références sous chiffres W. D. 687 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme
cherche place de **mécanicien** où il pourrait apprendre la langue française. Offres sous P. 5197 Y., à Publicitas, Berne.

DEM. D'EMPLOIS
Jeune fille
de 16 ans
cherche place

Veilleur de nuit
disponible tout de suite cherche engagement. Adresser offres écrites à R. C. 656 au bureau de la Feuille d'avis.

pour le 1er mai 1944 pour apprendre la langue française dans une famille catholique du canton de Neuchâtel. Offres sous L. 5194 Y à Publicitas, Berne.

PERSONNE
de confiance, disponible quelques heures d'après-midi, cherche à s'occuper d'un ménage. Adresser offres écrites à P. E. 638 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES
On cherche jeunes apprentis **mécaniciens, outilleurs, faiseurs d'étampes** ayant suivi des écoles secondaires. — Faire offres écrites ou se présenter avec certificats à Elcotron S. A., Boudry.

Apprentie de bureau
ou débutante est demandée dans magasin de la place. Entrée immédiate ou date à convenir. Faire offres écrites sous A. B. 648 au bureau de la Feuille d'avis.

Couvre-pieds
Personne expérimentée se charge de la confection de couvre-pieds piqués, de n'importe quel genre. Réparations. Prix modérés. — Mlle E. Gobba, rue de Neuchâtel 49, Peseux.

AVIS DIVERS
Contemporains de 1879

Quelle famille
s'intéresserait à jeune fille de 15 ans voulant fréquenter l'école française de janvier à avril 1944 pour se perfectionner dans la langue? Famille catholique d'instituteur préférée. — Pourrait s'occuper d'enfants en temps libre. Offres à case postale 23, Bâle 15.

Réunion d'automne samedi soir 20 novembre, à 18 heures, à l'Hôtel du Lac à Auvernier. Invitation cordiale à tous les citoyens du Vignoble nés en 1879, qui s'intéressent à notre groupement.
Le comité.

orchestre
de trois ou quatre musiciens, pour les 1er et 2 janvier. Faire offres écrites sous chiffre P. 1805 Yv à Publicitas, Yverdon.

Bürki Gruyère
Peu de coupons
Qualité supérieure

Optique
VOTRE VUE laisse-t-elle à désirer?
Faites vérifier vos lunettes chez **André PERRET**
Opticien-spécialiste
Epancheurs 9, Neuchâtel
Vous serez satisfaits
Exécution soignée et garantie des ordonnances médicales
PRIX AVANTAGEUX

BUREAU D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE
Conseils - Renseignements - Placements
JEUNES GENS :
Mardi, mercredi et samedi, de 16 à 18 h.
JEUNES FILLES :
Lundi et jeudi, de 16 h 18 heures.
Collège de la Maladière - Neuchâtel
Téléphone 5 21 82

Le SKI-CLUB Neuchâtel
présente un nouveau film de ski
Un PEUPLE de SKIEURS
c.c. 1955 avec le concours de
Rudolf ROMINGER, Heinz von ALLMEN, David ZOGG, Otto FURRER, Jack ETTINGER
Mercredi 17 novembre, à 20 h. 30
au PALACE
Prix habituels des places
Matinée à 17 heures pour enfants
Entrées: 50 c. adultes 1.— et 1.50
Location à la caisse du cinéma.

LA DÔLE
à l'Hôtel Suisse SCHWEIZERHOF
F. NICOUUD.
Qui échangerait
vélo de dame en bon état contre tissus, bonneterie, lingerie. — Adresser offres écrites à E. K. 644 au bureau de la Feuille d'avis.
Tous les travaux de tapisserie
petits et grands se font avec le plus grand soin par
JUNOD
tapisserie - décorateur
Rue Louis Favre 19
Tél. 5 41 10 ou 5 15 63

Salle moyenne des Conférences
Mardi 16 novembre, à 20 h. 15
CONFÉRENCE par U. AUGSBURGER
Le retour du Christ
L'effroyable guerre n'en serait-elle pas le prélude?

à quoi en est la guerre? CURIEUX
vous le dira
le jeudi dans tous les kiosques 25 c.

I. Clerc-Denicola
opticien
4, rue du Château (Neuchâtel).
Machines à coudre SERVICE
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES
par Cycles-Motos, Châtelard
PESEUX - Tél. 6 16 85
On se rend à domicile (au Val-de-Ruz, Val-de-Travers et Vignoble)

Pierre DESAULES
peintre-décorateur
DE RETOUR
Lundi 15 novembre nos succursales seront fermées — de 12 h. 10 à 17 h. pour permettre au personnel de faire l'inventaire, obligatoire, des articles rationnés et des coupons. Par contre, notre magasin principal de la rue des Epancheurs sera ouvert toute la journée.
ZIMMERMANN S.A.

Cyclistes!
Confiez dès maintenant vos bicyclettes à nettoyer et remettre en état chez
Marcel Bornand
Temple-Neuf 6
REGOMMAGE DE PNEUS

Déménageuses
disponibles pour et de Genève et Montreux. S'adresser à Lambert & Cie, déménagements, Neuchâtel.

SCIAGE
de bois. — Charles Rolli, Terrie 10, téléph. 5 22 26 (appartement Louis-Favre 26). En cas d'absence, tél. 5 32 80.

Patence et porcelaines anciennes sont achetées aux meilleures conditions. — **GUILLOD**, magasin rue Fleury 10. Tél. 5 43 90.

UNE FINE GOUTTE?
LA DÔLE
à l'Hôtel Suisse SCHWEIZERHOF
F. NICOUUD.

« Au Négoce »
Le bric-à-brac
au bas de la rue du Château 4, achète à prix intéressants, au comptant, les débris de caves et gâteaux, ainsi que meubles, vêtements, chaussures, livres, outillage, articles de pêche, bibelots, vaisselle, etc. Chs Bigey. *

Tous les travaux de tapisserie
petits et grands se font avec le plus grand soin par
JUNOD
tapisserie - décorateur
Rue Louis Favre 19
Tél. 5 41 10 ou 5 15 63

AVIS MÉDICAUX
Dr Quinche
NE REÇOIT PAS AUJOURD'HUI

Le paiement de nos exportations

Notre industrie d'exportation se heurte depuis quatre ans à des difficultés innombrables qui tiennent au caractère total de la guerre actuelle. Les récents incidents soulevés par l'inscription de la maison Sulzer frères sur la « liste noire » anglaise ont opportunément rappelé à ceux qui seraient tentés de l'oublier que nous sommes aussi sous la menace de la guerre économique et que, de ce côté là également, il y a des dangers certains et des pièges à éviter pour que la Suisse conserve son intégrité et fasse respecter par tous les belligérants ses droits et sa souveraineté. A cet égard, la mise au point officielle, ferme et mesurée, n'a laissé planer aucun doute quant à la volonté du Conseil fédéral d'observer scrupuleusement et loyalement ses engagements vis-à-vis de l'étranger et d'empêcher par tous les moyens à sa disposition ce qui n'aurait pu être évité lors de la guerre de 1914 à 1918, l'immixtion de l'étranger dans la surveillance et le contrôle de l'activité de nos industries d'exportation.

Un autre aspect de ces délicates questions a pu être observé dans les difficultés qui ont surgi ces derniers mois à propos de la reprise par la Banque nationale suisse des dollars « bloqués » que les exportateurs reçoivent en règlement de leurs livraisons aux Etats-Unis et dans les pays dont la monnaie est liée au dollar. De nombreux communiqués ont paru dans la presse à la suite de la décision prise par la Banque nationale suisse au début d'octobre de suspendre l'achat de ces dollars. Cette décision provoqua une certaine surprise et une vive inquiétude, particulièrement dans les régions horlogères, puisque les trois quarts environ de la production actuelle des montres sont destinés aux Etats-Unis. Faute de pouvoir transformer leurs avoirs en dollars bloqués en francs suisses, les exportateurs n'auraient évidemment pas tardé à suspendre leurs opérations et la menace d'un chômage massif se dessinait déjà à l'horizon.

Fort heureusement, le Conseil fédéral est intervenu et, dans sa séance du 2 novembre, il a autorisé la Banque nationale suisse à reprendre les dollars bloqués provenant de l'exportation, mais toutefois dans les limites d'un contingent mensuel de 85 millions environ, non compris les frais de transport et d'assurance évalués entre 500,000 et 800,000 fr. Ce contingent serait fixé pour six mois, une nouvelle tranche mensuelle devant être ensuite libérée chaque mois. Quant à la question de la reprise des dollars provenant d'anciennes exportations, elle n'est pas encore réglée et l'autorité fédérale s'en occupera ultérieurement.

Nous ne nous attarderons pas à examiner par quels moyens pratiques se fera la répartition du contingent entre les exportateurs. La Chambre suisse de l'horlogerie et la Banque nationale ont déjà pris depuis plusieurs semaines toutes les mesures nécessaires à ce sujet. Il n'y a là qu'un élément de plus dans le processus excessivement compliqué des formalités du commerce avec l'étranger et nos exportateurs ne s'y achopperont pas. Ce qui est plus grave c'est que le montant du contingent mensuel ne représente qu'une partie du chiffre d'affaires réalisé au cours des mois précédents et qu'ainsi les possibilités d'exportation outre-Atlantique diminueront dans une certaine proportion. Certes, il faut compter avec le fait qu'avant l'introduction du contrôle des factures par la Chambre suisse de l'horlogerie des abus avaient été commis par certains négociants qui avaient abondamment majoré leurs prix de vente. Il n'en reste pas moins que les mesures prises par la Banque nationale diminueront fort probablement le volume de notre chiffre d'affaires avec les Etats-Unis.

Cependant, pour bien comprendre le sens et la portée des décisions de l'autorité fédérale, il faut abandonner le point de vue particulier des exportateurs pour celui de l'intérêt général. Un premier fait saute aux yeux: c'est que la Banque nationale suisse ne peut pas acheter indéfiniment des dollars bloqués contre lesquels elle remet des billets, puis-

qu'elle ne peut disposer librement de ses avoirs en dollars. Elle peut bien les convertir en or, mais cet or lui aussi reste bloqué aux Etats-Unis. Or, comme la loi oblige notre institut d'émission à maintenir en Suisse même une part déterminée de la couverture des billets en circulation, la Banque nationale s'est vue dans l'obligation de demander au Conseil fédéral l'autorisation de poursuivre ses achats de dollars. Tenant compte de la nécessité de maintenir aussi longtemps et régulièrement que possible l'activité de nos industries d'exportation, le gouvernement fédéral a estimé que, malgré les risques certains que présente pour nous l'accumulation de créances bloquées aux Etats-Unis, l'intérêt national commandait de poursuivre encore l'octroi de tels crédits, tout en mettant au point un système rigoureux de contrôle pour empêcher les abus.

Ainsi on constate que ce qui se passe avec nos exportations à destination de l'Amérique ressemble à plus d'un égard à ce qui se passe avec le Reich et les pays occupés. Faut-il de contrepartie, c'est-à-dire d'importations suffisantes, la Suisse est constamment créancière sans avoir la possibilité de disposer de ses avoirs. Qu'il s'agisse d'avances sur le clearing ou de la reprise de devises bloquées, le résultat est le même; les créanciers exportateurs sont remboursés en billets qui leur permettent de payer leurs ouvriers et de régler leurs fournisseurs, mais l'Etat et la Banque nationale endossent la responsabilité de la bonne fin des opérations. Les risques subsistent intégralement et cette situation incertaine peut durer encore longtemps.

Dans la période troublée actuelle, le financement de nos exportations n'est donc pas exempt de dangers d'ordre monétaire, mais il n'est pas possible de les éviter sans provoquer aussitôt une grave crise économique et sociale. Dans l'état actuel des choses, il est absolument normal que les autorités fédérales fassent tout pour épargner cette épreuve au pays, même s'il doit en résulter tôt ou tard des sacrifices quand sonnera l'heure du règlement des comptes finaux.

Le commerce extérieur de la Suisse en octobre

BERNE, 12. — Le bureau de statistiques de la direction générale des douanes communique :
L'échange des marchandises entre la Suisse et l'étranger comparé au mois de septembre est caractérisé en octobre par un fléchissement des importations et un accroissement des exportations. Ce regain d'activité de notre commerce extérieur a amené en octobre un équilibre presque parfait de notre bilan. Comparée à la situation en octobre 1942, la courbe de notre commerce extérieur accuse nettement une tendance au recul tant au point de vue des valeurs qu'à celui du volume. Les importations ont enregistré un total de 113,2 millions de francs et ont diminué de 4,2 millions (-3,6 %) par rapport au mois précédent, le volume subissant une régression à peu près identique. Les exportations accusent pour la même période un accroissement de valeur de 15,4 millions pour atteindre 110 millions (volume: +21,8 %). Comparé au mois d'octobre 1942, le recul des importations est plus marqué qu'au mois précédent. Il convient de remarquer à ce sujet que notre ravitaillement en matières premières, d'une manière tout à fait générale, s'est sensiblement aggravé. Par rapport au mois d'octobre de l'année dernière, le recul a trait en particulier aux denrées alimentaires. La diminution de nos importations en vivres par la frontière sud à la suite de la perte du port de Gênes a pu être compensée dans une certaine mesure par de nouvelles sources ou de nouvelles voies, mais les importations occidentales et orientales de notre pays. L'augmentation du volume sur le mois de septembre provient surtout d'exportations saisonnières de certains excédents de produits agricoles. En outre, certains produits de précision ont quitté en plus grand nombre notre pays, ainsi que les valeurs de la naturelle-ment le mouvement des valeurs.
Si l'on compare les résultats obtenus par notre commerce extérieur pendant les dix premiers mois de cette année à la période correspondante de 1942, les importations accusent un recul de volume de 9,3 % et les valeurs de 15,2 %. Les exportations ont enregistré une diminution de près d'un cinquième du volume, leur valeur restant à peu près la même (-0,8 %). L'excédent d'importations de notre commerce extérieur s'élevait pour janvier à octobre 1943 à 209,2 millions de francs et se trouve ainsi passablement en-dessous du même de la même période de 1942, à savoir 482,5 millions. Le coefficient d'échange (exportations en pour cent des importations) est passé de 72,2 à 85,8 %.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La perle d'or

Roman d'amour et d'aventures
par **Bertrand BERTRAND**

Pallas, un magazine en mains, brassait cet air mou qui oppressait. Dominique et Babylas étaient tentés de s'éponger le front bien que l'atmosphère étrangement sèche n'y fit perler nulle sueur. Roulée en boule, près du guépard, Martine, comme lui, rêvait d'espace.
Ki, silhouette furtive, vint renouveler la provision d'eau glacée sur les plateaux.
— Ki, commanda l'hôtesse, cherchant un dérivatif, viens t'asseoir là. Tu vas nous tirer les cartes.
Docile, l'Asiatique fit apparaître sur ses lèvres minces son sourire figé et prit place sur le coussin qu'on lui désignait.
— Qu'il commence par vous, milady, pria le vicomte.
— Moi? Jamais, protesta lady Blæm. Je suis trop superstitieuse. De plus, Ki est un serviteur trop dévoué pour me prédire autre chose que le bonheur. Et, cela, je ne crois

plus... Tirez une carte, Monsieur d'Ormeil.
— Non, dit Dominique, Mademoiselle Martine, d'abord.
La jeune fille leva vers Ormeil un regard étonné. Après une courte hésitation, elle préleva une carte du jeu qui lui était tendu.
Ki retourna cette carte et en disposa six autres à côté.
Gravement, après s'être absorbé dans des méditations laborieuses qui firent naître des sourires sur les visages qui l'entouraient, il promena sur les figurines son index jaune à l'ongle effilé. Il fit claquer la langue sur ses incisives, puis déduisit :
— Mademoiselle Martine beaucoup bonheur avec bientôt mariage...
— Martine mariée? (Lady Pallas partit d'un éclat de rire.) Après tout, pourquoi pas, conclut-elle, remarquant la rougeur de la jeune fille. Au fait quel âge avez-vous, Martine?
— Seize ans, Madame.
— Eh bien! mais c'est le bel âge de l'amour. Il faudra que nous vous cherchions un mari, a vous, Babylas. Tirez une carte.
— Beaucoup de bonheur Monsieur Babylas avec mariage aussi, déduisit généralement Ki des cartes étalées, où le cœur, indiscutablement, dominait.
— A mon tour, dit en riant Dominique, qui retourna sur la table le roi de cœur.

Au nombre des six cartes accessoires choisies par Ki figuraient trois des dames du jeu. Le Chinois en demeura pensif un long instant. Une fois de plus, il fit claquer sa langue sur ses dents avant de déclarer :
— Trois Madames pour Monsieur Domeil...
— Trois seulement?
Le vicomte partit d'un éclat de rire.
— Trois Madames, confirma Ki. D'abord, Madame de pique, pas bon; Madame de cœur, bon, bon; Madame de trèfle, marié avec beaucoup d'argent...
— Un mariage d'argent après avoir connu tant de bonnes fortunes. Mes félicitations, mon cher, dit lady Pallas. Je souhaite pour vous que notre brave Ki se montre bon prophète. Que va-t-il me dire, à moi? ajouta-t-elle amusée, et se décidant malgré tout à extraire du jeu une carte à son tour.
Le front du Chinois s'assombrit, et l'Anglaise crut comprendre la raison de son souci devant l'éventail étalé sur la table: deux carreaux, un trèfle et quatre piques.
Ce qu'il aurait pu dire, nul ne devait jamais le savoir.
Une clameur joyeuse venait de monter par le camp. Les quatre amis se précipitèrent sur la galerie, cependant que Ki, d'une main prestee,

faisait disparaître les cartes.
De larges gouttes d'eau, isolément, s'étoilaient sur le sable. Comme à regret, tout d'abord, la lourde voûte des nuages commençait à crever. La pluie, la pluie bienfaisante, si impatiemment espérée, mais dont on se lasserait si vite, crépitait, de plus en plus dense, sur le toit des bungalows.
Dans tout le veld épuisé, ce soir-là marquait le retour à la vie. Les oiseaux, le bec entr'ouvert, tendaient au fouet bienfaisant leurs ailes déployées. Les fauves couraient, au hasard, léchant l'herbe humide, en attendant que s'empressent les ornieres des pistes à la boue durcie et craquelée. Et les végétaux aux tissus jauniss accueillaient pareillement cette régénérescence, qui ferait des cellules vertes et pousserait les bourgeons.
CHAPITRE VIII
Une goutte d'or
— Et cette pluie-là va durer longtemps?
Un petit rire impertinent répondit à la question de Dominique qui, le front collé à l'une des fenêtres du laboratoire, fixait le rideau gris sous lequel le paysage se fondait, délicieusement.
— Six mois, au moins...
Martine sentit peser sur elle le regard direct de l'ingénieur, dont l'in-

terrogation traduisait l'inquiétude, proche du découragement.
— Comment sera-t-il possible de prospecter par un temps pareil?
Depuis quinze ou vingt jours qu'il avait pris possession de son poste, il s'acharnait à sa besogne, du lever du jour jusque tard dans la nuit. Mais, de cette infinie variété de roches qui venaient le sol de Zimbaboué, il avait déjà analysé toute la texture, sans atteindre au résultat cherché.
Ces fragments de carbone trouvés dans des argiles schisteuses, ce n'étaient que des gangues diamantifères, et ces roches quartzueuses où brillèrent les pépites, d'Ormeil, presque sans regret, les repoussait du pied, car elles ne recelaient que de l'or natif.
D'helvétium, point...
Martine fut-elle prise d'un remords, ayant laissé, trop ouvertement percer son sentiment? C'éda-t-elle à un élan spontané de pitié sympathique? Elle demanda :
— Vous n'avez pas peur de l'eau? Alors, prenez votre imper et votre chalumane...
Elle-même, sans plus d'explication, jeta sur ses épaules une cape qui lui tombait aux talons et, bien qu'il fit grand jour, décrochant au mur une lampe à carbure que Dominique reconnut pour la lui avoir vue en main au premier soir de leur ren-

contre, elle poussa la porte et sortit, devançant le vicomte.
Depuis deux semaines qu'ils travaillaient ensemble, toujours elle l'avait accompagné, auxiliaire effacé autant que fidèle, ne s'acquittant strictement que de la tâche impartie à ses fonctions. Et d'Ormeil, tout préoccupé qu'il était du but à atteindre, la traînait dans son sillage, ainsi que le promeneur son chien docile, ou le joueur de golf son caddie.
Il apprécia, surpris, qu'elle acceptât, ce jour-là, de le guider vers l'acropole, sans qu'il l'en eût priée, comme il avait dû le faire au premier jour.
Dominique, en gravissant le sentier incommode, s'abritait le visage, tant bien que mal, des rafales de pluie, que Martine, au contraire, affrontait le menton haut, paraissant rechercher la gifle vivifiante.
Des lacs stagnaient déjà sur l'argile, dans la vallée inondée où les boulders de granit, polis par l'eau, évoquaient un monstrueux troupeau de cétacés torpides. Martine, avec ses nattes luisantes et son visage ruisselant où les yeux noirs brillaient d'un éclat nouveau, fit songer Dominique à quelque naïade échappée de la cour de Neptune.

Administration : 1, rue du Temple-Neuf
 Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf
 Bureau ouvert de 8 h. à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à 12 h.
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30), le samedi jusqu'à 9 h. 30 pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés,
 20% de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les
 réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin
 Sonnette de nuit : 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel
 Permis de construction
 Demande de La Feuille d'avis de Neuchâtel de construire un bâtiment à l'usage d'entrepôt aux Fahys (sur art. 6835 du plan cadastral).
 Les plans sont déposés au bureau de la Feuille des constructions, hôtel communal, jusqu'au 22 novembre 1943.
 Police des constructions.

Ville de Neuchâtel

POLICE DU FEU

Brûlage d'un canal de fumée dans l'immeuble N° 4, avenue du Premier-Mars, le 16 novembre 1943, à 8 h.
 Les habitants des maisons voisines sont priés de fermer, pendant cette opération, toutes les ouvertures des façades et des toitures.

Ville de Neuchâtel

POLICE DU FEU

Brûlage d'un canal de fumée dans l'immeuble N° 4, avenue du Premier-Mars, le 16 novembre 1943, à 8 h.
 Les habitants des maisons voisines sont priés de fermer, pendant cette opération, toutes les ouvertures des façades et des toitures.

A VENDRE

Poussette

moderne à l'état de neuf à vendre. Adresser offres écrites à T. P. 665 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre faute d'emploi un

radio

en bon état, pour le prix de Fr. 75.-. Demander l'adresse du No 666 au bureau de la Feuille d'avis.

qui calcule !

qui veut économiser !
 qui veut un beau mobilier !

va directement chez

Meubles G. Meyer

la maison qui a la vogue St-Honoré et St-Maurice

DROIT comme un I

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. BAS PRIX depuis Fr. 14.50 suivant âge. Envois à choix. R. MICHEL, articles sanitaires - Mercerie 3, LAUSANNE.

Un cousin

Chinchards

bonne huile
 déchet insignifiant
 Fr. 1.- la boîte
 de 125 gr. net

ZIMMERMANN S.A.

Manger des sardines — c'est compenser la rareté de l'huile

Magasins Meier

baïsse sur les portos... eau-de-vie de pomme à 4,80 le litre.

A vendre un poulain

de 17 mois ainsi qu'une génisse de montagne chez J. Zühlmann, Rochefort.

Deux pardessus

gris, en bon état. 51, rue des Sablons, 2me étage à droite.

NEUCHÂTEL les petits

« Bigrement Bon » chez Prisl, Hôpital 10

Ganapé

à vendre. Faubourg de l'Hôpital 42, 3me.

Reber

BANDAGISTE Tél. 514 52 Saint-Maurice 7, Neuchâtel

vous offre le

corset P. M.

de forme rationnelle, exécuté avec des bandes élastiques pour laisser le buste libre, se laçant sur le devant pour permettre un ajustement parfait, étudié pour que la partie dorsale de la colonne vertébrale par soutien et non par compression.

Vente exclusive pour la région

A vendre plusieurs fourneaux

toutes grandeurs, portatifs. Fahys 7.

A vendre: Packard

modèle 1938

8 cyl., 24 CV, conditions intéressantes, cinq places, état de neuf, superbe voiture. Excellent placement de capital. Dernier prix: Fr. 8000.-. Adresser offres écrites à L.C. 654 au bureau de la Feuille d'avis.

ne vous laissez pas influencer pas des offres alléchantes...

pour l'achat d'un mobilier... il est mille fois préférable d'aller directement dans un bon magasin où vous trouverez le choix... la qualité et le prix qui conviennent à votre bourse

Meubles G. Meyer

St-Honoré et St-Maurice saura vous conseiller et vous servir au mieux de vos intérêts

Potager à bois

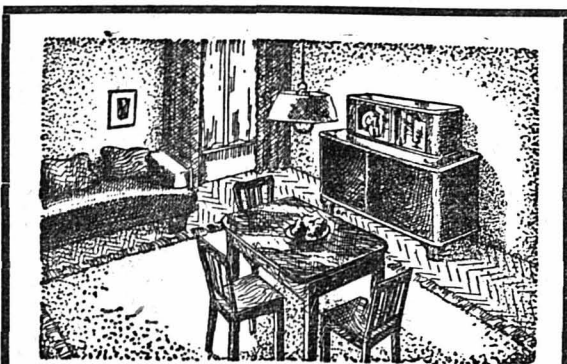
sur pieds, bouillotte en cuivre, trois trous, 87 cm. x 66 cm., ainsi que

fourneaux en catelles

à vendre en bon état. — Moulins 29, entresol.

Radio

à vendre, modèle 1942, quatre ondes, cil magique, belle ébénisterie, et un jeu de football à des prix intéressants. — Adresser offres écrites à U.B. 659 au bureau de la Feuille d'avis.



Cette jolie chambre à manger est toute en bois dur poli, même encore avec une couche confortable, vous coûte seulement Fr. 490.-.

MEUBLES BIENNA S. A.

Chemin Seeland 3 Bienne

Demandez le prospectus gratuit



Quelle réception limpide, quelle sonorité splendide!

BOUDIN FRAIS

Fr. 1.- le demi-kilo

SAUCISSE GRISE

Fr. 1.25 le demi-kilo

Boucherie Berger-Hachen

AS 8236 Z

Pour un complément d'eau chaude



Saint-Honoré 5 Tél. 5 18 36

Electricité NEUCHÂTEL

Appareillage

Plusieurs plaques de «Klinger» et différents joints pour conduites d'eau, ainsi que robinetterie en laiton chromé et nickelé, trois lavabos doubles, porcelaine et cuivre, un simple, en grès, le tout en bon état, à vendre d'occasion, chez Pierre Bollat, importation-exportation, faubourg du Lac 31, téléphone 5 37 95.

petite tabrique

d'appareils. Bon rendement. Capital nécessaire 25.000 francs. Pour tous renseignements, écrire à V. Z. 570 au bureau de la Feuille d'avis.

La boucherie-charcuterie R. MARGOT

Rue du Seyon 5a NEUCHÂTEL sert bien aux meilleurs prix du jour Dans votre intérêt passez vos commandes assez tôt au

5 14 56

PAPETERIE RAMSEYER

Terraux 1 NEUCHÂTEL Meubles de bureau Fournitures générales

Tél. 5 12 79

CARL DONNER

Bellevaux 8 53123 Tous travaux de serrurerie et réparations Volets à rouleaux, sangle, corde

DÉCOPPET FRERES

MENUISERIE - CHARPENTERIE - PARQUETERIE Tél. 51267 NEUCHÂTEL - EVOLE 49

A. Menth

PARQUETS Tél. 5 30 28

En cas de décès J. Keller

adresses-vous immédiatement à Pompes funèbres - Centrale deuil Concessionnaire de la Société de crémation Rue du Seyon 30 - Téléphone 52300

Le Sans Rival vous offre

RAYON MENAGE

UNE SÉLECTION D'ARTICLES

à prix avantageux

Grand choix d'ABAT-JOUR en papier parchemin, différentes formes et grandeurs, depuis 1.45

Grands ABAT-JOUR pour plafonniers, très jolies formes nouvelles, de 32.- à 7.90

LAMPES DE TABLE et de chevet, choix splendide, de 50.- à 9.50

PLAFONNIERS modernes, en verre teinté, complets, avec tige et deux douilles, diamètre 60 50 43 cm. prix 49.- 39.- 29.-

FER A REPASSER complet, avec cordon et fiche, poids environ 3 kg., avec garantie 18.50

Très avantageux ! BOUILLOIRE ELECTRIQUE, complète, avec cordon et fiche, contenance 1 litre 19.50

Grand assortiment en petites fournitures

VOYEZ NOTRE VITRINE SPECIALE



Meubles

Plusieurs tables de différentes grandeurs en bois de sapin et bois dur, buffet à trois portes; un canapé à trois coins et un normal, bureau d'angle, fauteuils club, à vendre d'occasion chez Pierre Bollat, importation-exportation, faubourg du Lac 31, téléphone 5 37 95.

Meubles d'acier

«Egla» avec 700 fiches, à vendre d'occasion, chez Pierre Bollat, importation-exportation, faubourg du Lac 31. Tél. 5 37 95.

Potager à bois

et charbon, à vendre d'occasion, chez Pierre Bollat, importation-exportation, faubourg du Lac 31. Téléphone 5 37 95.

Escalier tournant

pour un étage, à vendre d'occasion, chez Pierre Bollat, importation-exportation, faubourg du Lac 31. Tél. 5 37 95.

manteau de fourrure

petite taille, agneau rasé noir, très bien conservé. — Demander l'adresse du No 662 au bureau de la Feuille d'avis.

Pourquoi.....

les fauteuils... divans-couches... studios... salons de Meubles G. Meyer ont-ils tant de chic et de qualité éprouvée ?

Réponse.....

Parce que tous les meubles remboursés sortent de nos propres ateliers et qu'ils sont montés avec des matières de choix.

Et toujours aux prix les plus bas...

Meubles G. Meyer St-Honoré et St-Maurice Neuchâtel

VOS ALLIANCES MODERNES

chez P. Matthey

ORFÈVRE HORLOGERIE BIJOUTERIE Rue du Seyon 5

Magasins Meier

miel de montagne... le stock est réduit, la qualité exrta. Miel de poires sans cartes, ressemble au miel de raisin à 1.80 la livre.

Vitres

de toutes grandeurs à vendre d'occasion chez Pierre Bollat, importation-exportation, faubourg du Lac 31, tél. 5 37 95.

Lustrerie

en bronze et en laiton, à vendre d'occasion chez Pierre Bollat, importation-exportation, faubourg du Lac 31, tél. 5 37 95.

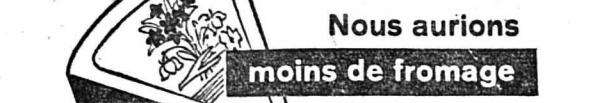
Armoire frigorifique

marque américaine, à vendre d'occasion, chez Pierre Bollat, importation-exportation, faubourg du Lac 31. Tél. 5 37 95.

Portes

de différentes dimensions, à vendre d'occasion chez Pierre Bollat, importation-exportation, faubourg du Lac 31, tél. 5 37 95.

Nous aurions moins de fromage



aujourd'hui, après quatre années de guerre, si la maison Gerber & Cie. n'avait pas réussi, en son temps, à élaborer un procédé de fabrication, permettant de fondre les fromages en meules en portions pratiques, qui se gardent longtemps fraîches. Grâce à cette transformation en fromages en boîtes, l'Office de guerre pour l'alimentation peut prolonger la durée de conservation de ses stocks, d'où augmentation des précieuses réserves et répartition plus judicieuse.

C'est pourquoi chacun en Suisse

apprécie doublement

le bon Fromage Gerber.

Vaisselle

à vendre d'occasion chez Pierre Bollat, importation-exportation, faubourg du Lac 31, tél. 5 37 95.

A VENDRE

un beau renard, radiateurs électriques et aspirateurs d'occasion, Radio Alfa Remy, Berceles 5. Tél. 5 12 43.

Buffet de service

pour restaurant machine à limonade et siphon automatique à vendre chez Pierre Bollat, importation-exportation, faubourg du Lac 31, téléphone 5 37 95.

Pour boulanger

Machines: à battre la crème, pour les amandes, pour hacher la viande, à faire la purée, à vendre d'occasion chez Pierre Bollat, importation-exportation, faubourg du Lac 31, téléphone 5 37 95.

Reboinage

TRANSFORMATION REPARATION ACHAT, VENTE, ECHANGE MOTEURS DYNAMO APPAREILS ETC. FAUBOURG DU LAC 31. TELEPHONE 5 37 95.

LA CHAUX DE FONDS

LEOPOLD ROBERT 9° TELÉPHONE 22 154

Radio

Vente-Echange-Réparation Service technique

AU MENESTREL

MUSIQUE

Du 13 au 30 novembre

GALERIE LEOPOLD-ROBERT

Bernard RÆSLIN

expose

des aquarelles du vieux Neuchâtel, de Colombier, d'Auvignier, de la vallée du Lœtschental, de Saint-Saphorin et quelques huiles du Midi de la France. (Matin de 10 h. à midi. Après-midi de 14 à 18 h.)

POMTER S. A.

vous offre SANS CARTES

LA FARINE DE POMMES DE TERRE

intégrale et cuite

- Remplace la farine de céréales
- Longue conservation
- Grande valeur nutritive

(1 kg. farine = 5-6 kg. de pommes de terre)

Préparation simple et rapide pour: potages, soufflés, gâteaux, cakes, puddings, etc.

Economie de gaz et de temps

En vente dans toutes les épiceries

Pour tous renseignements, s'adresser à: Maurice REUILLE représentant, LAUSANNE Boulevard de Grancy 2 Téléphone 3 85 66 AS1093L

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

CANTONAL BAT ZURICH ET AUGMENTE SON AVANCE

Lausanne bat Chaux-de-Fonds et Lugano écrase Lucerne - Victoire élevée de Grasshoppers - Nouveau succès de Bâle Servette et Young Boys partagent les points

La huitième journée du championnat suisse n'a connu, en ligue nationale du moins, aucune surprise; tout au plus sera-t-on étonné de la victoire très élevée de Lugano et du succès de Bâle contre un Young Fellows pourtant très fort.

Au classement, Cantonal est toujours en tête et cela sans aucun doute possible, puisque Chaux-de-Fonds vient de subir sa deuxième défaite en face de Lausanne qui passe ainsi au second rang. Servette maintient sa quatrième place, de sorte que les équipes romandes sont toujours à l'honneur. En queue de classement, Lucerne passe dernier, par suite de son mauvais «goal-average».

A la Chaux-de-Fonds, les Vaudois ont accompli un très bel exploit, d'autant plus qu'ils n'étaient guère habitués à évoluer sur un terrain recouvert de neige. Lausanne se place donc immédiatement après Cantonal, mais avec trois points de retard, à moins que son recours concernant le match Zurich-Lausanne ne soit accepté.

Bien que privé des services de Balabio, Granges est tout de même parvenu à vaincre Bienne par un score très serré; par cette victoire, les Soleurois rejoignent Servette au classement.

On savait Lucerne assez faible, mais on ne supposait cependant pas que les hommes de Wincker allaient subir pareille défaite au Campo-Marzio; cela est tout à l'honneur des vaillants Tessinois qui doivent encore recevoir Cantonal avant Noël.

Le réveil des Grasshoppers est-il définitif? Le résultat d'hier face à Saint-Gall le fait supposer, mais attendons encore la prochaine sortie des «Sauterelles» face à Lugano pour nous prononcer. De par sa défaite, Saint-Gall rétrograde de trois rangs au classement.

Servette et Young Boys se sont quittés sans parvenir à marquer un

seul but; ce résultat est plutôt à l'honneur des Bernois, où Wallachek faisait sa rentrée face à ses anciens camarades.

A Zurich, les spectateurs ont assisté à deux défaites de leurs favoris. C'est tout d'abord Young Fellows qui a dû s'incliner devant un Bâle qui tient actuellement la grande forme. C'est ensuite Zurich qui a subi une défaite en face de Cantonal. Les Neuchâtelois menaient par trois buts à rien à la mi-temps et s'ils ont dû concéder un but ensuite, c'est pour la simple raison qu'ils durent jouer à neuf, voire à huit hommes, les Zuricois n'ayant pas fait preuve d'une douceur excessive. Cantonal consolide donc sa position de leader et c'est avec impatience que nous attendons ses prochaines rencontres contre Granges et Chaux-de-Fonds.

Voici les résultats:

CLUBS	MATCHES	BUTS					Pts
		J. G. N. P. C.					
Cantonal	8	7	1	18	5	14	
Lausanne	8	5	1	24	10	14	
Ch.-de-Fonds	7	5	2	16	10	10	
Servette	8	3	3	10	7	9	
Granges	8	4	1	12	12	9	
Bâle	8	3	3	11	11	9	
Grasshoppers	7	4	3	19	12	8	
Saint-Gall	8	4	4	13	17	8	
Lugano	7	3	1	17	9	7	
Young Boys	8	2	2	4	13	6	
Young Fell.	7	2	1	4	10	5	
Bienne	8	1	2	5	7	4	
Zurich	8	1	2	5	9	4	
Lucerne	8	1	2	5	7	4	

Lausanne bat Chaux-de-Fonds, 3 à 2 (mi-temps 2-1)

Terrain recouvert de dix centimètres de neige qui rendra la tâche des joueurs très ardue, mais n'empêchera pas un jeu de bonne classe. Sous les ordres de M. Lutz, de Genève, les équipes se présentent comme suit:

Lausanne: Hug; Stalder, Maillard I; Mathys, Sauvain, Bocquet; Perruchoud, Spagnoli, Monnard, Maillard II, Aebi.

Chaux-de-Fonds: Béguin; Roulet, Stelzer; Brönmann, Jacot, Mauthe; Straumann, Trello, Perroud, Cachelin, Jaeck.

Bons débuts des deux équipes qui s'adaptent très bien à l'état du terrain; Chaux-de-Fonds attaque résolument et Lausanne, très calme, organise un jeu précis, mais manquant de pénétration. Hug est donc plus souvent alerté que son vis-à-vis et à la 23ème minute Trello, par un tir trompeur, ouvre le score. La réplique lausannoise ne se fait pas attendre, les avants partent, quelques belles combinaisons et Maillard II égalise de belle façon. La partie gagne en intérêt et chaque joueur donne à fond; Chaux-de-Fonds reporte le jeu dans le camp adverse, quand une ouverture à l'aile droit lausannoise, nettement détaché en position d'ofside, déplace le ballon vers Béguin et Perruchoud, nullement inquiété, peut donner l'avantage à son équipe. Evidemment, le «linesman» est le seul à refuser de signaler l'ofside et le but est accordé par l'arbitre malgré toutes les discussions que suscite cet incident. Rien de changé jusqu'à la mi-temps.

La reprise voit de nouveau Chaux-de-Fonds à l'attaque; avec un cran magnifique, les avants poussent l'attaque et veulent à tout prix arracher l'égalisation. Lausanne se défend bien, mais n'arrive toutefois pas à empêcher Trello de placer un tir sec et précis qui bat l'excellent Hug. Une fois encore la riposte lausannoise est violente. Un départ des avants, une malheureuse faute d'un arrière et la balle est au fond des filets de Béguin. Un but de chance, mais le but de la victoire, car malgré une supériorité manifeste des Chaux-de-fonniers jusqu'à la fin, où encore à la dernière minute on note un shot de Trello sur la barre, Lausanne réussit avec bonheur à conserver l'avantage.

Un beau match, gâté par l'incident du deuxième but lausannois, où le jeu classique des visiteurs fut apprécié des connaisseurs et après lequel on peut admettre que Chaux-de-Fonds aurait mérité amplement le match nul.

Comptes rendus des matches

Cantonal bat Zurich, 3 à 1

Malgré le mauvais temps, la venue de Cantonal à Zurich a attiré un nombreux public qui ne cacha d'ailleurs pas sa satisfaction devant le très beau jeu fourni par les Neuchâtelois.

Cette partie, disputée après la rencontre Young Fellows-Bâle, a vu aux prises les équipes suivantes:

Zurich: Kunz; Busenhardt, Nyfeler; Hagenlocher, Monthon, Haug; Huber, Schneider, Conte, Neumeyer, Walter.

Cantonal: Luy; Gyger, Steffen; Perrenoud, Cuany, Guttman; Lanz, Facchinetti, Frangi, Sydler, Sandoz.

Dès le début de la partie, Cantonal amorce de jolies attaques et, après cinq minutes de jeu déjà, Lanz glisse la balle à Facchinetti qui reprend de volée et marque impeccablement. Cantonal continue à dominer, mais Zurich, qui joue avec le vent, réagit et un corner tiré contre les Neuchâtelois est bien retenu par Luy. A la quinzième minute, un cafouillage se produit devant le but de Kunz, Frangi en extrait la balle et marque le deuxième but. Jusqu'à un repos, Cantonal surclasse son adversaire et Frangi réussit encore un but dix minutes avant la mi-temps.

Dès la reprise, Cantonal attaque à nouveau et fait une splendide démonstration. Cuany, en excellente forme, distribue fort bien le jeu mais les Neuchâtelois ne parviennent pas à augmenter le score. Zurich se reprend et menace alors le but de Luy; bientôt, Schneider termine une belle attaque en marquant un but fort mérité. Au cours d'une belle descente de Cantonal, Sydler envoie de la tête sur la latte transversale, mais durement touché, il doit quitter le terrain pour dix minutes. Zurich tente de profiter de ce handicap et ses joueurs jouent un peu durement; malgré cela, Cantonal résiste bien. Gyger est à son tour blessé, mais cela n'empêche pas les Neuchâtelois de maintenir le résultat et de remporter ainsi une nouvelle victoire méritée.

Cantonal a fait une excellente impression; pendant de longs instants, ce fut une véritable démonstration qui enthousiasma le public zuricois. Bien qu'un peu désorganisés par l'absence momentanée de Sydler, les Neuchâtelois sont parvenus à maintenir le score et c'est tout à leur honneur. Toute l'équipe de Cantonal est à féliciter; à part le bon travail de Cuany déjà signalé, relevons la brillante partie de Facchinetti qui se dépensa sans compter. Cantonal conserve donc sa place de «leader» du classement, et cela d'une manière incontestée. Nous nous réjouissons donc de voir notre équipe à l'œuvre dimanche prochain au stade, face à Granges.

Granges bat Bienne, 2 à 1

Devant 1500 personnes environ, M. Heiniger, de Berne, donne le coup d'envoi aux équipes suivantes:

Granges: Meili; Roth, Guerne; Tanner, Brunner, Courtat; Neuhaus, Rougemont, Righetti, Ducommun, Lachat.

Bienne: Scheurer; Rossel, Stettler, Kaufmann, Lehmann, Thomet; Ibach, Weiser, Weibel, Hasler, Buser.

Granges attaque d'emblée et par trois fois menace déjà sérieusement les buts de Scheurer; Bienne, légèrement surpris au début, cherche à adapter son jeu et peut construire à son tour quelques attaques, bien moins dangereuses cependant. A la 11ème minute, Lachat tire superbement un corner et Rougemont ouvre le score d'un joli coup de tête. La balle est à peine remise en jeu que Rougemont s'en empare, se sauve et tire... sur la latte. Bienne repart avec ardeur, mais ses avants sont trop imprécis pour réussir quoi que ce soit.

La lutte continue sous la direction décidée de Granges, qui attaque par la méthode directe, mettant l'arrière-équipe biennoise aux prises abois. Tout à coup, Rougemont, de nouveau lui, part seul, mais il est durement fauché dans le carré fatidique, alors qu'il allait marquer. Le penalty qui s'ensuit est impeccablement transformé par Righetti, à la 33ème minute. C'est 2-0 pour Granges. Rougemont ayant dû être transporté hors du terrain, Granges continue la partie à dix hommes, mais n'en continuera pas moins à dominer nettement jusqu'au repos.

Dès la reprise, les Biennois pressent fortement et obligent la défense soleuroise à intervenir à fond, d'autant plus que la blessure de Rougemont, qui a repris sa place, le rend inexistant.

Bienne ne s'estime pas battu et force encore l'allure du jeu. Hasler et Buser envoient des ballons de première marque, mais Roth et Guerne se distinguent.

Granges reprend alors l'initiative des opérations et conservera le commandement. Ses avants manquent encore plusieurs belles occasions, tirant soit sur la latte, soit dans les mains du gardien. Ce ne sera qu'une minute avant la fin que Bienne, sur coup franc à 20 m. et par Weibel, pourra sauver l'honneur.

Chez Bienne, la défense fut bonne, quoique les arrières abusent des coups défendus. Dans la ligne médiane, on a travaillé avec ardeur. La ligne d'avants par contre est d'une imprécision flagrante et seuls Buser et Weibel eurent des tirs un peu dangereux.

Au Granges, le jeune remplaçant de Balabio s'en est tiré à son honneur, très bien couvert d'ailleurs par une paire d'arrière toujours solides. Chez les demis, Courtat fut de loin le meilleur, tandis qu'en avant, Rougemont, un jeune joueur à suivre, s'est mis en vedette avec Neuhaus. Très bon arbitrage de M. Heiniger. R. C.

EN PREMIERE LIGUE

GROUPE OUEST

Urania continue à dominer

Boujean bat Fribourg et passe au deuxième rang. Belles victoires de Berne sur Soleure et de C. A. Genève sur Montreux. Etoile rétrograde.

Urania a obtenu une nouvelle victoire sur Helvetia et consolide sa position puisque son plus dangereux concurrent, Soleure, s'est fait battre à Berne. De ce fait, Boujean prend la seconde place, à la suite d'une belle victoire sur Fribourg. C. A. Genève fait un bond au classement tandis qu'Etoile rétrograde singulièrement. Renens ferme la marche, ayant subi face à Derendingen sa septième défaite de la saison.

Voici les résultats:

Berne-Soleure 3-1.
Boujean-Fribourg 3-1.
C. A. Genève-Montreux 3-0.
Vevey-Etoile 1-0.
Renens-Derendingen 0-2.
Helvetia-Urania 0-2.

CLUBS	MATCHES	BUTS					Pts
		J. G. N. P. C.					
Urania	8	7	1	14	4	14	
Bienne-Bouj.	8	5	1	2	12	11	
Derendingen	7	4	2	1	13	5	
Soleure	7	4	2	1	14	10	
C. A. Genève	8	3	3	13	11	8	
International	6	3	1	2	13	9	
Berne	6	3	3	15	8	6	
Fribourg	7	2	3	12	13	6	
Vevey	7	2	3	6	9	6	
Helvetia	8	2	4	10	21	6	
Etoile	7	2	1	4	6	5	
Montreux	7	1	4	7	14	3	
Renens	8	1	7	7	20	2	

DIMANCHE 21 novembre AU STADE

Granges-Cantonal

Championnat ligue nationale

Location d'avance au magasin de cigares, Mme Betty Fallet, Grand-Rue 1.

Au dépôt fédéral de remonte à Berne

Exercices acrobatiques d'assouplissement par un groupe d'écluyers-dresseurs de chevaux.



GROUPE EST Bruhl se maintient en tête

Nordstern subit sa première défaite face à Bellinzona. Victoires surprenantes de Pro Daro et Birsfelden. Bons débuts de Petit-Huningue.

La rencontre la plus importante opposait Nordstern à Bellinzona. Les Tessinois ont réussi à l'emporter et déjà ils font figure de favoris. Bruhl conserve néanmoins sa première place, maintenant suivi par Locarno qui a écrasé Concordia de Bâle. Petit-Huningue fait d'excellents débuts en première ligue puisque les joueurs de la banlieue bâloise sont maintenant au quatrième rang. Les débuts de Kickers sont par contre moins prometteurs; les clubs lucernois ne sont décidément pas très en verve cette saison.

Voici les résultats:

Petit-Huningue-Chiasso 2-1.
Kickers-Bruhl 1-2.
Pro Daro-Aarau 4-3.
Locarno-Concordia 6-2.
Birsfelden-Zoug 3-0.
Nordstern-Bellinzona 1-2.

CLUBS	MATCHES	BUTS					Pts
		J. G. N. P. C.					
Bruhl	8	4	4	18	11	12	
Locarno	6	4	1	17	6	9	
Nordstern	5	4	1	11	5	8	
Pt-Huningue	6	2	2	10	9	7	
Hug	6	3	1	23	19	7	
Zoug	7	2	3	10	10	7	
Bellinzona	4	3	1	14	6	6	
Aarau	5	2	1	14	12	5	
Birsfelden	5	1	3	8	10	3	
Concordia	6	1	1	4	16	3	
Chiasso	6	1	3	7	12	3	
Kickers	6	1	5	6	22	1	

Deuxième ligue

Urania II-Jonction 3-2.
Racing-Payerne 7-2.
Nyon-Central 0-0.
Stade-Abatotti 2-1.
Fribourg II-Orbe 2-0.
Tour-Sierre 1-3.
Sion-Chippis 0-2.
Monthey-Vevey II 3-1.
Lausanne II-Martigny 0-1.
Bulle-Forward 2-3.
Malley-Saint-Maurice 1-2.
Neuveville-Etoile II 7-1.
Cantonal II-Tavannes 1-0.

Coupe suisse

Schöftland-Moutier 0-2.

HOCKEY SUR GLACE

La composition du groupe I

Le groupe I de série A (Suisse romande) a été formé comme suit: Servette Genève, Monthois Lausanne, Château-d'Oex et Montana.

L'assemblée de la Fédération suisse de natation à Neuchâtel

La Fédération suisse de natation a tenu ses assises, samedi et dimanche, dans notre ville. Les séances ont débuté samedi soir et se sont poursuivies dimanche matin. Entre temps, les 60 délégués ont eu le loisir de se distraire au cours du bal animé organisé par le Red-Fish.

Un excellent esprit n'a cessé d'animer ces assises. M. Jomini a été confirmé dans ses fonctions de président, tandis que M. Lehman, de Liestal, était élu à la présidence de la commission technique. Sept nouveaux clubs ont été admis au sein de la Fédération. Les championnats suisses ont été attribués à Bâle, les championnats d'hiver à Berne et les championnats de polo à Arbon.

L'assemblée a admis le principe de l'intégration du comité olympique dans l'A.N.E.P.

Hier après-midi, nos hôtes se sont rendus à Auvier; ils se sont déclarés enchantés de leur accueil à Neuchâtel.

Disputés en présence du général Guisan

Les championnats militaires suisses d'escrime ont connu, à Neuchâtel, un éclatant succès

Le caporal Kunz, de Zurich, remporte le titre

M. Jean-Louis Barrelet apporte enfin le salut du canton et de la ville de Neuchâtel.

La finale

La finale, qui groupe dix tireurs, va enthousiasmer les nombreux spectateurs. Les assauts se prolongent tout l'après-midi et ils vont consacrer l'incontestable supériorité du caporal Kunz. Tireur routiné et calme, le caporal Kunz va disposer de tous ses adversaires par un jeu qui dénote une intelligence remarquable; tirant la plupart du temps sur la défensive, il fatigue ses concurrents, profitant ensuite de leurs moindres erreurs. Le sergent Nyfeler, champion l'an passé, se classe second, suivi immédiatement du capitaine Nobs, notre valeureux pentathlète. Les Romands, lieutenant Spillmann, de la Chaux-de-Fonds, et premier-lieutenant Thiébaud, de Bôle, font honneur à leur réputation en offrant à leurs adversaires une résistance émérite.

La distribution des prix

A 18 h. 30, les assauts sont terminés et M. Ampeitz proclame les résultats. Tous les concurrents sont vivement applaudis et reçoivent des mains d'une élégante dame des prix aussi riches que variés.

Cette brillante manifestation se termine par le rituel salut au drapeau, célébré dans une vibrante atmosphère.

Les résultats

1. Caporal Kunz, Zurich, 9 victoires; 2. Sergent Nyfeler, Bâle, 6; 3. Capitaine Nobs, Berne, 6; 4. Capitaine Leuzinger, Zurich, 5; 5. Moto-cycliste Grether, Zurich, 4; 6. Capitaine Strobel, Bâle, 4; 7. Lieutenant Spillmann, la Chaux-de-Fonds, 4; 8. Premier-lieutenant Thiébaud, Bôle, 3; 9. Premier-lieutenant Freyvogel, Bâle, 2; 10. Appointé Salvy, Genève, 2.

La journée de dimanche

Après un culte militaire, célébré par le capitaine amonier de Montmollin, les assauts reprennent et l'on dispute les demi-finales. Au cours de la matinée, le général Guisan arrive et assiste aux assauts avec un vif intérêt. A midi, un repas en commun groupe tous les participants et le lieutenant-colonel Jeanrenaud salue M. J.-L. Barrelet, président du Conseil d'Etat, les colonels commandants de corps Borel et Marcard, les colonels divisionnaires Petitpierre, DuPasquier et de Montmollin, puis il cède la parole à M. Ampeitz, président de la Fédération suisse d'escrime qui, en quelques paroles malicieuses, nous annonce sa future démission qui sera unanimement regrettée.

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12 h., musique récréative. 12.15, chansons de marins. 12.29, l'heure. 12.30, musique légère. 12.45, inform. 12.55, chansons romandes. 13 h., duos 43. 13.05, musique enregistrée. 13.30, chants italiens des XVIIIème et XVIIIème siècles. 16.59, l'heure. 17 h., musique de chambre. 17.35, musique légère. 18 h., communiqués. 18.05, Croix-Rouge. 18.10, causerie. 18.20, danses slaves et tziganes. 18.30, pour tous et pour chacun. 18.50, causerie horticoles. 19 h., la recette d'All-Baball. 19.06, au gré des jours. 19.15, inform. 19.25, bloc-notes. 19.26, Renée Lebas. 19.45, questionnez, on vous répondra. 20 h., les Joutes de la parole. 20.40, musique légère. 20.50, causerie politique. 21 h., concert militaire suisse. 21.50, inform.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.15, œuvres de Mozart. 12.40, musique polonaise. 13.35, quelques disques. 16 h., pour Madame. 17 h., musique de chambre. 17.35, musique légère. 18.30, fanfare. 19.50, «La Iroie de Sorokin» opéra comique en trois actes de Moussorgsky.

RADIODIFFUSION NATIONALE FRANÇAISE: 15.15, «Nostalgie», pièce de G.-M. Bernanos. 19.52, concert symphonique par l'orchestre national.

contre douleurs

prenez une

Poudre Kafa

et le mal s'en va!

U. R. S. S.: 7.35, 11.00, 11.30, 12.35, 16.30, 17.30, 18.00, 18.15, 19.00, 19.30, 19.35, 21.30, 21.35, 22.30, 24.00, 23.30.

VICHY: 5.45, 6.45, 7.45, 8.45, 11.30, 12.30, 13.30, 14.30, 16.30, 17.45, 18.00, 19.00, 20.00, 21.00, 22.00, 23.00, 24.00.

LYON: 6.30 (sem.), 7.30, 8.30, 12.30, 13.30, 17.30, 19.30.

RADIO - PARIS: 7.00, 8.00, 9.00, 13.00, 14.00, 15.00, 17.00, 20.00, 22.00, 24.00.

MAROC: 7.30, 11.30, 12.30, 13.30, 15.30, 22.00, 23.00.

ALGER: 7.00, 12.00, 12.30, 13.00, 14.00, 16.30, 17.30, 18.30, 20.00, 21.00, 21.15, 22.30, 22.45.

LE CAIRE: 22.00.

LEOPOLDVILLE: 11.45, 12.15, 18.30, 19.45, 20.15, 21.15, 21.45.

BRAZAVILLE: 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.00, 13.00, 17.30, 18.00, 19.00, 20.00, 21.00, 22.00, 23.00, 24.00.

LE STIMULANT

Aperitif au vin et quinquina

Un beau Bijou s'achète

CHEZ H. VUILLE

VIS-A-VIS DU TEMPLE DU BAS

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les Alliés pénètrent lentement dans la ligne d'hiver allemande du front de l'Italie du sud

Les forces de la Wehrmacht continuent de résister avec un rare acharnement

G. Q. DU GÉNÉRAL ALEXANDER, 14 (Exchange). — De violents combats se sont déroulés au cours des dernières 24 heures sur toute la ligne d'hiver allemande du front italien. Le centre de gravité des combats était situé sur les hauteurs au nord de Mignano, où les Allemands se défendent désespérément, dans d'excellentes positions de montagne, en vue d'éviter une percée allée vers la plaine de Cassino. L'artillerie allemande et les mitrailleuses postées dans la montagne donnent du fil à retordre aux formations de la 5^e armée. Celles-ci avancent cependant pas à pas au cours d'âpres combats. Dès que les troupes adverses sont repoussées d'une hauteur, elles se reforment aussitôt pour la contre-attaque. Dans le secteur voisin de Venafro, les Américains ont pu s'emparer, après de violents engagements, d'une importante position de hauteur située à 10 km. au nord de Venafro.

Dans le secteur de Sangro, les troupes du général Montgomery s'emparèrent de la ville d'Alessa, située au sud du Sangro, occupant de la sorte une position d'importance stratégique dominant une partie de la vallée de Sangro.

Sur le littoral de l'Adriatique, on signale une vive activité de patrouilles de la 8^e armée qui sonde systématiquement toutes les positions allemandes de la rive nord du fleuve, afin d'en découvrir les points faibles.

Dès que le temps est meilleur, l'aviation déploie une grande activité sur tout le front d'Italie. La Luftwaffe a, pour la première fois depuis quelques jours, engagé d'importantes escadrilles au-dessus du champ de bataille.

Eisenhower préparerait de nouveaux débarquements

BERLIN, 14. — L'agence internationale d'information déclare ce qui suit

sur les combats dans le sud de l'Italie: Depuis vingt-quatre heures, les forces aériennes britannico-américaines déploient une vive activité sur l'aile occidentale du front de l'Italie méridionale. Si l'on rapproche ces opérations du fait que les forces navales légères britanniques s'appliquent à débarrasser les mines qui se trouvent dans les parages de Gaète et que d'importants rassemblements de navires ont lieu dans la rade de Naples, on est en droit de penser que le général Eisenhower prépare de nouveaux débarquements. Ces derniers jours, la région côtière, placée derrière l'aile droite allemande, a de nouveau été prise sous le feu des canons des bateaux britanniques. Les dégâts sont insignifiants.

En général, les opérations sont calmes sur l'aile de l'Adriatique. L'arrivée de troupes britanniques dans la région côtière a continué samedi. Il faut donc s'attendre à une reprise d'activités des forces de Montgomery.

Dans la région de Venafro, l'aviation allemande a attaqué les vagues d'assaut et les positions américaines.

Badoglio a constitué un nouveau gouvernement

BARI, 14 (Reuter). — Le maréchal Badoglio a constitué un «gouvernement technique» formé de lui-même en qualité de premier ministre et d'une série de sous-secrétaires et d'experts chargés de continuer à faire fonctionner les rouages de l'administration. Cette mesure de fortune a été rendue nécessaire par suite du refus catégorique des membres des partis politiques antifascistes ayant à leur tête le comte Sforza, de faire partie d'un gouvernement de front uni tant que le roi Victor-Emmanuel demurerait sur le trône. Les personnalités faisant partie du nouveau gouvernement Badoglio ne jouent aucun rôle politique.

Badoglio démissionnera dès que Rome sera libérée

BARI, 14 (Reuter). — Le maréchal Badoglio a annoncé qu'il n'a pas réussi à arriver à un accord avec le comte Sforza et Benedetto Croce pour constituer un gouvernement de front uni. Il a ajouté qu'il démissionnera dès que Rome sera libérée.

Le comte Sforza et M. Croce ont insisté pour que le roi abdique. Mais le maréchal Badoglio s'est opposé à une action radicale qui causerait des troubles dans la zone libérée.

L'hostilité des politiciens à l'égard du roi

Le comité est présidé par le professeur Aranzio Ruiz, libéral, et comprend des représentants autorisés des six partis politiques qui se sont créés en Italie après la chute du fascisme, ainsi que des représentants des soldats et des blessés. Les discussions sur la déclaration se prolongent parce que les socialistes, désiraient se prononcer nettement en faveur des institutions républicaines. Finalement, ils se rangèrent au point de vue des autres partis unanimement disposés à accepter provisoirement la monarchie pourvu que le roi Victor-Emmanuel et le prince héritier se retirent en faveur du prince de Naples qui n'a que six ans. Ils veulent que le petit prince soit représenté par un régent qui ne doit pas être un personnage royal.

La violente hostilité de tous les hommes politiques napolitains envers Victor-Emmanuel est en contraste frappant avec leur attitude à l'égard du maréchal Badoglio. Ce dernier, lors de sa visite à Naples, ne cachait pas son désir personnel de surmonter les obstacles s'opposant à la formation d'un gouvernement politique en obtenant l'abdication du roi. Les milieux napolitains croient cependant que si le maréchal Badoglio faisait pression sur le roi, celui-ci n'hésiterait pas à s'en sé-

L'attitude des partis politiques

NAPLES, 14 (Reuter). — Le comité

italien de libération nationale, qui est l'association locale de tous les partis politiques fonctionnant à Naples, a publié une déclaration unanime demandant la formation immédiate d'un gouvernement politique sur une large base démocratique et l'élimination de toutes les entraves qui empêchent actuellement la constitution de ce gouvernement. Cette élimination, ajoute Reuter, signifie simplement l'abdication immédiate du roi dont la présence constitue une entrave, a précisé le porte-parole du comité. Ce comité estime également que toute discussion sur la forme définitive des institutions d'Etat doit être différée jusqu'à la libération de l'Italie. La déclaration ajoute: «Les ministres doivent être des hommes résolus à accomplir la réforme qui est la condition nécessaire à la conduite de la guerre et à la reconnaissance de la nation.»

Le gouvernement fasciste lance un avertissement au clergé

OHIASSO, 14 (A.T.S.). — La presse fasciste a accusé, ces derniers temps, plusieurs membres du clergé italien de déployer une activité «antinationale». Maintenant, une note officielle de l'agence Stefani émettait la pensée du gouvernement de M. Mussolini sur les relations entre l'Etat fasciste-républicain et le clergé. La note souligne que le nouvel Etat italien veut respecter les principes fondamentaux du catholicisme. De son côté le clergé doit considérer comme son devoir de maintenir une attitude irréprochable. Toutes les interventions politiques du clergé et toutes ses attitudes en opposition avec les intérêts nationaux seront brisées énergiquement. La note invite le clergé à lutter particulièrement contre les tendances communistes.

Un appel du maréchal Graziani

OHIASSO, 15 (A.T.S.). — Le gouvernement fasciste-républicain a mobilisé les hommes nés en 1924 et 1925. Le maréchal Graziani a adressé un appel aux jeunes soldats leur disant qu'ils sont appelés sous les drapeaux à l'heure la plus délicate de l'histoire italienne. La libération promise par les Anglo-Saxons serait en réalité l'esclavage perpétuel.

La guerre à l'est

(Suite de la première page)

Le communiqué allemand

BERLIN, 14. (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée allemande: En Crimée, les Russes ont lancé vainement, de leurs têtes de pont, plusieurs attaques contre nos positions au sud-est de Kerch et près de Perekop. Sur le front du Dniepr, au sud-est de Kherson, au nord-ouest de Kremenchoug et les deux côtés de Tcherkassy, des attaques ennemies ont été repoussées et les poussées locales minimales ont été comblées.

A l'ouest de Kiev, une lutte ardente se poursuit. Au sud-ouest de la ville, nos forces ont attaqué le flanc des poussées ennemies et lui ont infligé des pertes sensibles. De violents combats se poursuivent à Jitomir et au nord de la ville.

Tandis qu'au sud-ouest de Gomel et au nord-ouest de Smolensk les nouvelles attaques puissantes de l'ennemi ont été enrayerées ou repoussées par endroits au cours de combats qui se sont poursuivis pendant l'obscurité, nos contre-attaques ont rejeté l'ennemi sur ses positions de départ, au nord de Gomel. On mande du secteur de Nevel que de violents combats se déroulent.

LES OPÉRATIONS DANS LE DODÉCANÈSE

D'importantes forces allemandes ont pris pied à Leros

De violents combats sont en cours

BERLIN, 14. — Le bureau international d'information annonce: Les troupes de débarquement allemandes ont poursuivi samedi, à Leros, leurs opérations, conformément aux plans établis. Elles ont été soutenues par l'aviation pour attaquer les positions de défense, les nids de résistance et les positions d'artillerie britanniques.

Une importante formation de parachutistes est venue renforcer efficacement les troupes du Reich, de sorte que tous les objectifs assignés pour la journée ont été atteints, malgré une résistance opiniâtre.

Les combats sont particulièrement violents

ALGER, 15 (Reuter). — La violente bataille, qui a commencé vendredi matin pour l'île de Leros, a consisté surtout jusqu'ici en un duel entre fantassins et D.C.A. alliés d'une part et des vagues de bombardiers en piqué allemands de l'autre.

Dès l'aube, on a vu des groupes de débarquement allemands s'approcher du rivage. Une chaude réception les attendait, et ils ont été repoussés après avoir subi de lourdes pertes, sauf en deux points.

Les Allemands ont profité de leur supériorité aérienne locale pour lancer dans la bataille des Stuka dans le but d'immobiliser les troupes alliées, tandis qu'ils consolidaient leur emprise sur la tête de pont récemment établie. Les vagues de bombardiers ennemis se succédaient incessamment. Les canonniers alliés établirent un barrage intense et les hommes de la garnison italienne se défendirent bravement. Vers la fin de la journée, des avions de transport commencèrent à lâcher des parachutes chargés de vivres pour les groupes de débarquement qui devaient faire de grands efforts pour s'accrocher aux têtes de pont conquises dans les premières heures. Pendant ce temps, les navires de la flotte d'invasion allemande tournaient sans cesse autour de l'île.

Les Allemands envoient des renforts

LE CAIRE, 14 (Reuter). — Selon les informations parvenues ici les Allemands ont envoyé hier de nouveaux renforts, mais les troupes britanniques sont soutenues par les Italiens. Une bataille acharnée est en cours dans la région du port de Leros.

La Turquie entrera-t-elle prochainement en guerre?

Russes et Britanniques seraient partisans d'une intervention de ce pays

LONDRES, 15 (Exchange). — Le «News Chronicle» annonce d'Ankara que dans ses entretiens avec M. Menemencioğlu, M. Eden a présenté seulement le point de vue britannique. Il semble, poursuit l'article, que le gouvernement anglais s'est rapproché du point de vue soviétique, à savoir que la Turquie devrait entrer en guerre. On croit que M. Eden a fait comprendre qu'une contribution active de la Turquie dans un très proche avenir serait plus importante qu'une aide ultérieure. Les avantages que la Turquie pourrait retirer ne dépendent pas de l'aide active elle-même, mais du moment où elle serait apportée.

Le succès de L'obsession magnifique

L'œuvre célèbre de LLOYD-C. DOUGLAS ne cède en rien au film parlé français qui en a été tiré et qui passe actuellement au REX
IRENE DUNNE et ROBERT TAYLOR
le couple idéal en sont les prestigieux interprètes. Louez vos places

L'offensive des ailes alliées à l'ouest

Nouveau raid diurne des forteresses volantes sur la ville de Brême

Q. G. DE LA R.A.F., 4 (Exchange). — Des forteresses volantes américaines ont repris samedi un raid diurne dirigé sur Brême. Elles étaient accompagnées de chasseurs à long rayon d'action. Elles attaquèrent, à Brême, les bases de sous-marins, les fabriques de Focke-Wulf, ainsi que les installations ferroviaires. Deux escadrilles de ces bombardiers lourds s'en prirent aux chantiers navals qu'elles arrosèrent de bombes explosives et incendiaires et occasionnèrent, ainsi que l'établissent les photographies prises au cours du raid, d'énormes dégâts aux chantiers.

La chasse allemande engagea plusieurs centaines d'appareils pour parer aux attaques alliées, mais ils ont été impuissants à rompre le barrage des chasseurs américains qui ont établi un nouveau record en couvrant une distance de 1100 km. De violents combats aériens ont eu lieu, au cours desquels 44 appareils allemands ont été abattus. Parmi les 44 machines allemandes abattues, 33 le furent par les «forteresses volantes». Les pertes alliées sont de 15 bombardiers et de 9 chasseurs Thunderbolt.

La R.A.F. a opéré samedi une attaque par surprise sur un convoi allemand au large de l'embouchure du Rhin. Elle réussit à couler deux ou trois navires de transport et à incendier cinq navires de commerce. L'escadrille de bombardiers Typhoon a regagné ses bases sans avoir subi de pertes.

Simultanément, plusieurs centaines d'appareils de combat britanniques attaquaient des objectifs situés en France, en Belgique et en Hollande. Quinze trains de marchandises ont été immobilisés, les locomotives détruites et de nombreux wagons incendiés. Dix chasseurs sont manquants.

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des appareils Mosquito s'en prirent à Berlin, à la Rhénanie et à la région de la Ruhr. L'alarme a été donnée dans vingt et une villes allemandes. Tous les Mosquito ont regagné leurs bases.

Selon Berlin, le raid a complètement échoué

BERLIN, 14 (D.N.B.). — Du communiqué allemand:

La tentative de puissantes formations de bombardiers américains d'attaquer le nord-ouest du Reich a complètement échoué devant la puissante résistance de nos chasseurs. Les bombes n'ont causé que de faibles dégâts en divers endroits. Les forces de défense aérienne qui ont intercepté les assaillants ont détruit 29 appareils ennemis. Cinq autres appareils ennemis ont été détruits au-dessus du territoire occupé de l'ouest.

La nuit dernière, quelques appareils perturbateurs britanniques ont jeté quelques bombes sur l'ouest et le nord de l'Allemagne.

Les partis politiques yougoslaves se déclarent pour Mihailovitch

LE CAIRE, 14 (Reuter). — On apprend que tous les partis politiques serbes se sont mis à la disposition du Comité national yougoslave pour résister à l'envahisseur. Ces partis ont également décidé de ne faire aucune politique de parti pendant la durée de la guerre. Des délégués spécialement choisis formeront le comité exécutif des partis unis à la disposition du comité central national qui a accepté les décisions prises.

La déclaration des milieux officiels yougoslaves du Caire ajoutent que le comité central national a l'intention de continuer de donner un appui sans limite à l'armée yougoslave commandée par le général Mihailovitch. Le parti socialiste serbe qui, jusqu'à maintenant, n'avait pas été représenté dans les cabinets yougoslaves, a donné son adhésion à cet accord et a élu un délégué au comité exécutif des partis.

Un important succès des partisans yougoslaves

LONDRES, 14 (Reuter). — La radio yougoslave libre publie le communiqué suivant du Q. G. de l'armée nationale yougoslave de libération:

En Croatie, des unités de l'armée croate de libération ont remporté un important succès. Après un violent combat, elles ont occupé les villes de Koprivnica et de Virovitica en bordure de la frontière hongroise. A la suite de l'occupation de ces deux importants centres ferroviaires, les communications entre Zagreb et Budapest, et entre Varazin et Osijek sont interrompues.

Les Allemands occupent plusieurs îles au large de Fiume

BERLIN, 14 (Interinf.). — Les troupes allemandes ont occupé samedi, après une faible résistance, les îles de Veglia, Cherso et Lussan. Ces îles ont été libérées des partisans qui y avaient trouvé abri jusqu'à présent. Les soldats tués appartenaient principalement aux troupes du maréchal Badoglio. Des officiers anglais se trouvent également parmi les prisonniers.

Les événements du Liban et leurs répercussions

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Drapeaux français arrachés à Alexandrie

ALEXANDRIE, 14 (Reuter). — Les étudiants ont manifesté bruyamment dans les rues d'Alexandrie. Les artères principales ont été embouteillées. Un certain nombre de drapeaux français ont été arrachés de leurs hampe et des pierres ont été lancées.

Le parlement de l'Irak proteste

BAGDAD, 14 (Reuter). — Lors d'une séance spéciale, qui a eu lieu dimanche, le parlement de l'Irak a voté à l'unanimité une résolution protestant contre l'attitude du Comité français de libération nationale à l'égard de la nation et des dirigeants libanais. Le texte de cette protestation a été communiqué aux parlements britannique et des Etats-Unis. Les chefs politiques qui ont pris la parole à la réunion ont déploré amèrement les décisions prises par les Français et ont fait appel à l'intervention alliée.

Un nouveau gouvernement libanais ?

JERUSALEM, 14 (Reuter). — On a signalé à Jérusalem, samedi soir, qu'un gouvernement de «cadre libanais temporaire» a été formé. Il se compose de M. Pharon, comme vice-président, Seid Selam, vice-premier ministre et un cabinet des trois ministres qui n'ont pas été arrêtés. Son siège serait à Belbek, à 60 km. de Damas.

Catroux se rend au Liban

ALGER, 13 (Exchange). — Le général Catroux chargé d'une mission du général de Gaulle est parti pour le Liban. Il est suivi de tous les chefs du Comité national français afin de normaliser le plus rapidement possible la situation au Liban.

Les incidents continuent à Beyrouth

LE CAIRE, 14 (Reuter). — Quoique les manifestations à Beyrouth, aient été moins sérieuses samedi que vendredi, des incidents continuent d'être fréquents. Les femmes libanaises accompagnent les manifestants qui combattent les troupes sénégalaises et les fusiliers marins français. Plusieurs femmes ont été blessées. Deux auto blindées ont été attaquées.

Etrange silence du maréchal Pétain

LONDRES, 14. (Reuter). — Tous les postes de radio français ont invité samedi leurs auditeurs à se tenir prêts à écouter un discours du maréchal Pétain à 19 h. 30 samedi soir. A l'heure indiquée, Radio-Vichy diffusait une émission de musique de danse espagnole, l'interrompant de temps en temps pour dire que le maréchal commencerait son discours d'un moment à l'autre. A 19 h. 45, le speaker annonça: «Vous allez entendre maintenant le maréchal Pétain». Mais une fois encore, le discours attendu ne commença pas. Enfin, il fut annoncé que le maréchal Pétain ne prendrait pas la parole ce soir-là. Aucune explication n'a été donnée.

LA POLITIQUE A ALGER

Pierre Cot siège à l'assemblée d'Alger

La radio d'Alger a annoncé que M. Pierre Cot a été officiellement désigné pour occuper l'un des quatre sièges réservés aux anciens parlementaires du parti radical-socialiste, à l'assemblée consultative d'Alger.

L'ex-député communiste Thorez à Alger

Le «Petit Dauphinois» apprend d'Alger que l'ex-député communiste Maurice Thorez est arrivé à Alger, venant de Moscou.

Nouvelles suisses

Les rations alimentaires en décembre

BERNE, 13. — L'office fédéral de guerre pour l'alimentation communique:

En raison de la saison froide, quelques attributions de denrées alimentaires seront augmentées en décembre. C'est ainsi que celle de beurre-graisse-huile accusera une hausse de 50 gr. sur la carte A comme sur la carte B, de telle sorte que la ration totale de matières grasses (graisse, huile et beurre) atteindra 550 gr.

Pour chacune des deux cartes, la ration de chocolat en tablettes passera de 100 à 150 points, et celle de confiserie de 150 à 250 points. Les cartes A et B de denrées alimentaires du mois de décembre comprendront en outre une attribution de 100 gr. de sucre candi et une autre de 50 gr. de thé. Les 250 gr. d'avoine-orge accordés jusqu'ici seront remplacés par une quantité égale de riz.

L'aviation commerciale suisse d'après-guerre

Nous extrayons les renseignements suivants sur l'activité future de la «Swissair» dans le journal officiel de la Chambre de commerce britannique en Suisse:

Avant la guerre actuelle, la Suisse s'est toujours efforcée de développer ses lignes aériennes internationales en se maintenant à la tête du progrès technique et en assurant aux passagers confort et sécurité. La Suisse a été la première à introduire l'avion commercial rapide doté d'un appareil mobile pour l'atterrissage.

Aussitôt que la guerre sera terminée, une des premières tâches de la «Swissair» sera de rétablir les communications aériennes de la Suisse avec les différents centres à Paris, Londres, Amsterdam, Berlin, Budapest, etc. Les appareils du type «Douglas» qui peuvent transporter 14 à 21 passagers, en assureront le service. Plus tard, la «Swissair» devra assumer le transport des colis postaux et des paquets à destination des aéroports situés le long des routes intercontinentales au moyen de puissants appareils à longue distance.

L'importance de relations commerciales de la Suisse avec les principaux pays du monde, ainsi que les moyens de communication très rapides qui seront exigés à l'avenir justifieront certainement la liaison prévue avec les grands ports terminus des lignes de l'Atlantique nord situés au Portugal et en Irlande, avec les lignes aériennes de l'Atlantique sud qui partent de l'Espagne ou de Dakar, et enfin avec les lignes «Orient» partant de Grèce et d'Egypte. La «Swissair» se propose également d'établir des communications directes avec la Scandinavie et l'Europe orientale.

La protection des barrages hydrauliques

On communique officiellement: Quelques années déjà avant la guerre, le problème de la protection efficace de nos barrages hydrauliques avait été l'objet d'études approfondies de la part des offices compétents. Depuis, en suite de la guerre aérienne totale, de l'emploi de bombes toujours plus grandes et plus puissantes, des digues de barrages ont été détruites dans la Ruhr, le Conseil fédéral et le commandant en chef de l'armée n'hésitent pas à en tirer les conséquences aussi pour nos propres installations et à ordonner immédiatement les mesures nécessaires. S'appuyant sur les enquêtes menées par une commission composée de représentants des autorités

militaires et civiles compétentes, et assisté d'experts de l'EPF, le Conseil fédéral arrête, le 7 septembre 1943, les mesures nécessaires.

Ces mesures comprennent le renforcement de la défense aérienne active et passive des barrages, la pose de câbles et de filets protecteurs, le camouflage des surfaces apparentes des murs de barrage, et notamment les préparatifs en vue d'abaisser l'eau des bassins en cas de danger imminent de guerre ou en cas de guerre, à un niveau où, d'après les calculs, la digue ne peut plus être détruite même par les bombes les plus puissantes actuellement connues. En outre, on a prévu pour les régions menacées les cas échéant par les inondations, un service d'alarme efficace, qui permet d'évacuer immédiatement la population pour le cas où un mur ou un digue serait attaqué par surprise ou partiellement détruit. Les mesures ordonnées doivent suffire à empêcher de grandes catastrophes et à réduire en tout cas les pertes humaines à un minimum en cas d'observation exacte des prescriptions concernant le service d'alarme.

Ainsi, tout en s'inspirant des nécessités de l'approvisionnement du pays en énergie électrique, le Conseil fédéral et le commandement de l'armée ont pris, pour le cas de guerre, les mesures indispensables dans ce domaine également.

Une succession est ouverte au Tribunal cantonal valaisan

On se précipite en Valais à trouver un successeur à M. Otto de Chastor, décédé, qui fut juge au tribunal cantonal.

Les conservateurs du district de Sion convoiteront le poste pour l'un des leurs.

Mais le groupe conservateur du Haut-Valais a déjà pris position.

Deux candidats se trouvaient en compétition: M. Wilhelm Ebener, greffier de langue allemande au tribunal cantonal, et M. Raymond Lorant, ancien conseiller d'Etat. Après un débat animé, le premier l'emporta sur le second.

Par conséquent, le Haut-Valais présentera officiellement au Grand Conseil, au cours de la session prorogée de janvier, la candidature de M. Wilhelm Ebener.

Ce jeune juriste qui a fait ses preuves se double d'un délicat écrivain auquel on doit un livre intitulé: «Mathieu Schinner au gouvernement de l'Occident».

AVIS TARDIFS

S. A. F.

Les propriétaires et agriculteurs intéressés au remaniement parcellaire du plateau de Wavre, peuvent prendre connaissance du plan définitif de répartition des terres au local du Syndicat à Saint-Blaise dès lundi 15 oct. à 14 heures. Cette communication a pour but unique de faciliter l'exécution des travaux saisonniers.

LE COMITÉ.

S. S. O. Section de Neuchâtel

Par suite de maladie du professeur, les séances de culture physique du mardi soir sont supprimées jusqu'à nouvel av.

Carnet du jour

CINEMAS
Rex: 20 h. 30. Le secret magnifique.
Apollo: 20 h. 30. Embrassez-moi.
Palace: 20 h. 30. Ce que femme veut.
Théâtre: 20 h. 20. Pris dans la gonfie.

Communiqués

La vie des héros pourprés

Un ornithologiste de Payerne, accompagnant M. Blumenstein, est parvenu à filmer la vie des héros pourprés dans tous ses détails. La commission neuchâteloise pour la protection de la nature, désirant présenter ces films, dont certains sont en couleurs, au public de notre ville, a fait appel, mardi soir, à M. Blumenstein pour les commettre à la salle ainsi que pour la première fois, sur l'écran, tous les mystères de la vie de ces magnifiques oiseaux venus être domiciliés au bord de notre lac.

même la Dame seule est à son aise
AU CAFÉ du THÉÂTRE

Le succès de L'obsession magnifique
L'œuvre célèbre de LLOYD-C. DOUGLAS ne cède en rien au film parlé français qui en a été tiré et qui passe actuellement au REX
IRENE DUNNE et ROBERT TAYLOR
le couple idéal en sont les prestigieux interprètes. Louez vos places

LA VIE NATIONALE

Après les élections nationales
Le parti ouvrier genevois
contre la validation des
élections au Conseil national

GENÈVE, 13. — Le parti ouvrier de Genève a fait parvenir, dans les délais légaux, à la chancellerie d'Etat du canton de Genève et au secrétariat de l'Assemblée fédérale, un recours en invalidation des élections au Conseil national pour les huit candidats déclarés élus par le gouvernement cantonal genevois.

Le conseiller d'Etat thurgovien élu aux Chambres fédérales

FRAUENFELD, 14. — Le Grand Conseil thurgovien a décidé, conformément à la proposition de sa commission législative, que les deux conseillers d'Etat élus membres des Chambres fédérales, devaient tirer au sort afin de connaître celui qui siégerait à Berne.

Les taux normaux d'ajustement des salaires

BERNE, 14. — La commission consultative pour les questions de salaire communique: Les taux normaux d'ajustement des salaires, calculés par la commission consultative du département fédéral de l'économie publique pour les questions de salaire, sont les suivants:

Table with 2 columns: Revenu familial d'avant-guerre, Taux normal en % du revenu d'avant-guerre en %

Les taux normaux se rapportent à des familles de quatre personnes en moyenne. La commission estime qu'il convient de graduer les indemnités de renchérissement selon les charges de famille.

A LA FRONTIÈRE ITALIENNE

Un civil tué par une sentinelle suisse

Le chef de presse du commandement territorial compétent communique: Dans la soirée du 11 novembre, vers 18 heures, un civil a été tué près de la frontière italienne dans la région de Mendrisiotto par un coup de feu tiré par une sentinelle.

Des restrictions d'électricité seront-elles appliquées cet hiver?

On mande de Berne à la «Gazette de Lausanne»: Il y a quelques semaines que, forts des expériences de l'an passé, certains organes de presse avaient cru pouvoir annoncer que l'hiver ne se passerait pas sans qu'il fût nécessaire de décréter derechef certaines restrictions sur la consommation du courant électrique.

Des démentis fort énergiques, auxquels les intérêts des fabricants et des marchands d'appareils électriques n'étaient peut-être pas totalement étrangers, furent opposés à ces informations. Une publicité intense sur les avantages du plus moderne des moyens de chauffage alla chercher chacun pour le convaincre de se mettre au goût du jour.

Aujourd'hui, par suite de l'exagération de certains annonceurs, un premier signe est fourni suivant lequel les prophètes de malheur pourraient bien avoir raison pour finir. Le service de l'électricité de la ville de Berne doit faire paraître des déclarations aux termes desquelles on est en train d'abuser de ses affirmations rassurantes du 1er octobre dernier.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Deux nouvelles massesses

Dans sa séance du 12 novembre, le Conseil d'Etat a autorisé: Mlle Agnès Langer, originaire de Neuchâtel, et Mlle Suzanne Vuille, originaire de la Sagne, domiciliées toutes deux à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de massesse.

LA VILLE

Un crime passionnel à la rue du Seyon

Un individu abat d'un coup de fusil l'amant de sa femme

Dimanche soir, vers 23 h. 45, deux agents de la police locale en patrouille à la rue du Seyon, étaient avisés par un locataire de l'immeuble portant le numéro 9 b, qu'un coup de feu avait été tiré dans un appartement.

Les agents se rendirent immédiatement dans le logement d'où la détonation avait été entendue. Ils trouvèrent le nommé Albert Hodel, carrossier, né en 1908, gisant inanimé. Le locataire, Fernand Benguerel, né en 1891, déclara à la police qu'il venait de tuer Hodel d'un coup de fusil. Il déclara également avoir accompli cet acte parce que Hodel entretenait depuis deux ans des relations coupables avec sa femme.

Le crime, qui semble prémédité, fut accompli dans la cuisine. Benguerel tira le coup de feu au moment où Hodel pénétrait dans la pièce.

Le juge d'instruction, M. Morel, accompagné de son greffier, M. Cachelin, furent immédiatement appelés pour procéder aux constatations d'usage. Le chef de la sûreté, le sergent Troyon, ainsi que le premier-lieutenant Bleuler, commandant de la police locale, étaient aussi sur les lieux du crime.

La mort d'Hodel fut instantanée, la balle ayant traversé le cœur. On retrouva le projectile dans le mur.

Le meurtrier, qui n'a opposé aucune résistance aux agents qui l'arrêtaient, a été conduit dans une cellule du poste de police.

La femme de Benguerel et sa sœur, qui se trouvaient dans le logement au moment du meurtre, ont été laissées en liberté.

A LA PAIX

Concert d'accordéons

Samedi soir, à la Paix, le club d'accordéons «Elite» a donné sa soirée annuelle. Elle a fait appel, pour la circonstance, au duo Crot Walzer, de Radio-Lausanne, ces sympathiques fantaisistes populaires dont nous relevons la qualité de leurs productions amusantes et pleines d'entrain, et à «Monsieur le syndic» du quart d'heure vaudois. La réputation de ce dernier n'est plus à faire. Et d'ailleurs se sont fait un plaisir de le voir «en chair et en os» sur scène. Il a présenté, samedi soir, quelques-unes de ces histoires qu'on écoute toujours avec attention pour être à même de les répéter par la suite. Et son bon accent vaudois qu'on est bien près d'imiter tant il est amusant, donne à ses paroles une saveur toute particulière. Bref, «Monsieur le syndic», votre bonhomie n'est égale que par votre originalité.

Au programme, figuraient encore quelques duos d'accordéons et de musique à bouche exécutés par les sœurs Mathys, de Bâle, dont nous avons déjà relevé dernièrement l'excellente technique et la qualité de leurs interprétations. Que dire des morceaux d'accordéons joués par le club «Elite»? Ils furent tous «enlevés» avec un brio remarquable. Qu'il nous soit permis toutefois de déplorer la précipitation d'un des joueurs, toujours en avance sur ses partenaires, ce qui ne manqua pas de nuire à la bonne harmonie de l'exécution.

CHRONIQUE VITICOLE

Utilisation des raisins indigènes de la récolte 1943

Au début de cet automne, le département fédéral de l'économie publique avait de nouveau chargé sa division de l'agriculture de prendre des mesures en vue de procurer aux consommateurs des raisins de table à des prix abordables. Il faut dire que les conjonctures n'étaient pas les mêmes que l'année précédente, car la récolte de raisin a été plus faible en 1943 qu'en 1942, tandis que les consommateurs ont eu à leur disposition d'importantes quantités de pommes et de poires. C'est ce qui explique pourquoi la demande en raisins de table a été plus faible en 1943. Les disponibilités ont pu suffire partout où la pluie n'a pas gêné la cueillette.

AVIS URGENTS

- Monsieur et Madame F. FASNACHT-BARONI ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils, Roland-Frédy Cortailod, le 12 novembre 1943. Bevaix Clinique du Le Jordil Bas-de-Sachet. Madame et Monsieur Samuel BRAND-DELAÏ ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille, Liliane Neuchâtel, le 13 novembre 1943. Maternité Neuchâtel Bienne Rue Stampfl 115

AU CHATEAU DE COLOMBIER

LA CÉRÉMONIE DU GRUTLI

«Guillaume Tell et les trois Suisses»

Samedi après-midi, dans la belle et imposante salle des chevaliers, l'Association des amis du château de Colombier, — sentant le besoin de renouer une de ses plus chères traditions, — avait célébré l'anniversaire du Grutli — avait convié ses membres et amis à une cérémonie solennelle.

Le colonel Sunier, président de l'Association, en ouvrant cette séance, donna lecture d'une lettre du général Guisan, lequel, appelé ailleurs par ses obligations, s'excusa de ne pouvoir assister à cette cérémonie.

M. Sunier rappela ensuite qu'à l'occasion de la célébration de la fête nationale de 1941, des divergences et des confusions avaient surgi dans le peuple suisse à propos de l'historicité du pacte de 1291 et de la cérémonie du Grutli. Confusion compréhensible, précise M. Sunier, quand on sait que les historiens eux-mêmes ne sont pas toujours d'accord sur certains points de notre histoire. Il importait donc de savoir exactement à quelle époque remontait le serment du Grutli.

M. Naef, historien fribourgeois, s'est occupé d'éclaircir ce point historique en publiant un livre sur «Guillaume Tell» et il a aimablement répondu à l'appel de l'Association des amis du château de Colombier pour venir lui-même commenter son ouvrage.

«Guillaume Tell et les trois Suisses»

«Depuis quatre ans, commence M. Naef, les jeunes et les moins jeunes veillent sur la patrie. En 1941, les Waldstaetten nous accueillèrent au Grutli alors que la nation était dans l'angoisse. Actuellement, l'atmosphère est dangereuse, mais l'arbalète est toujours une vision d'espérance et nous ne sommes pas ceux qui ont créé notre pays se sont appuyés sur la Bible, le livre saint par excellence. La fondation de la Confédération eût été impossible sans l'enthousiasme des cantons associés dans la foi qui créatrice. Arnold de Melchtal, Walter Furst et Werner Stauffacher, ont été les vrais chefs de la Confédération naissante, auxquels nos plus grands hommes d'Etat n'ont fait qu'obéir.»

Le conférencier en vient alors à évoquer l'historicité de Guillaume Tell, laquelle occupe les esprits depuis plus de quatre cents ans. Comment réussit-il à déjouer des tentatives souvent très embrouillées, mais qui, tout est vrai, ont pour but d'exalter la patrie. Pour bien nous mettre dans l'ambiance du 13ème siècle, M. Naef en résume rapidement l'histoire, nous montrant la lutte des petits Etats contre l'empire germanique et leur désir d'union. L'orateur fait à ce propos un très heureux parallèle entre l'union des petits cantons d'une part et les étroites relations qui existaient alors entre pays romands d'autre part.

Puis M. Naef lit le récit du Grutli qu'il compare à «une fleur spirituelle de l'humanité dont nous respirons les parfums». La nuit qui précéda le Saint-Martin, Furst, Stauffacher et Melchtal étant montés au Grutli, accompagnés chacun de dix hommes surs — jurèrent en se serrant la main — qu'ils garderaient pour la transmettre à leurs descendants, la liberté qu'ils avaient reçue de leurs pères.

Quel pacte, celui de 1291 ou celui de 1307 est-il le véritable fondement de la Confédération? Admettre l'un, c'est admettre l'autre, répond M. Naef et les noms que l'on y a fait figurer furent choisis plus tard pour rendre l'événement plus vraisemblable.

Sait-on exactement qui est Guillaume Tell qui (selon l'historien un peu fantaisiste Jean de Muller) ne pouvait être que le gendre de Walter Furst? Les baillis, les conseillers-nous? Bien de précis nous permet de croire à l'authenticité de leurs noms, car au temps des Habsbourg, aucune mention n'est faite de leur nom.

Tell, précise le conférencier, n'était pas un nom propre. C'était un sobriquet correspondant à tout (fou audacieux) et qui fut distribué à tort et à travers. Concluant avec la mythologie comparée, M. Naef constate que l'archer, son fils et la pomme, se trouvent

VIGNOBLE

PESEUX Commission scolaire

(c) Les autorités scolaires se sont réunies vendredi soir sous la présidence de M. Pierre Rieben, président.

Elles ont examiné la question de l'organisation de la 9ème année obligatoire dès le printemps 1944 et admis le principe de créer une classe supérieure à deux ordres dirigée par le titulaire actuel de la 7ème M. Müller.

Les comptes des courses scolaires ont été ensuite adoptés, avec un certain retard il est vrai, du fait du décès du regretté M. H. Vaucher. Les courses de 1943 ont coûté au total 2657 fr. 50, montant contre-balançé par un don de la commune de Pesieux de 800 fr., puis par la modeste finance réclamée à chaque élève. Le fonds des courses scolaires a été mis à contribution et bonoie aujourd'hui par une créance de 1013 fr. 15.

Les vacances commenceront le 22 décembre. La rentrée se fera le 4 janvier. Les examens trimestriels sont fixés au 17 décembre.

La commission unanime envisage ensuite la question de l'orientation professionnelle pour les élèves de 6ème année et réserve de ce fait une certaine somme au poste «imprévu» du budget de 1944.

La création d'une bourse pour les élèves spécialement doués et dont les parents sont de condition modeste est votée à l'unanimité. Une somme de 2000 francs est sollicitée à cet effet et un rapport sera lu en séance du Conseil général.

Précisons que la participation financière des autorités scolaires se fera au début sous forme de prêt et que cette créance sera abandonnée si à la fin de l'année scolaire l'élève arrive à justifier par d'excellentes notes, l'espoir mis en lui. Ceci obligera les parents à suivre de leur côté leur enfant s'ils ne veulent pas s'exposer à devoir restituer ainsi l'avance consentie.

Finalement le budget pour 1944 est adopté. Il présentera un total de recettes de 15,838 fr. contre 86,917 fr. 50 de dépenses.

RÉGION DES LACS

ESTAVAYER Une belle réception

(c) La ville d'Estavayer tout entière a fait une belle réception à ses trois présidents. En effet, la présidence de l'autorité législative du canton de Fribourg revient pour 1944 à M. Droz, député, industriel à Estavayer, originaire de Cugy, la présidence du pouvoir exécutif est dévolue à M. J. Bovet, conseiller d'Etat, originaire d'Estavayer, et celle du pouvoir judiciaire à M. J. Marmier, originaire de Sévaz.

La soirée a été présidée par la société de musique «La Persévérance», sous la direction de M. Chenuaux, directeur, joue un allegro pas redoublé, les drapeaux flottent au vent. Sous la conduite de M. G. Roulin, député, le cortège se forme. On y remarque les Louveteaux ainsi que les Eclaircuses, la Société de musique, le charmant groupe de costume staviacois, puis les trois présidents suivis des conseillers d'Etat, des membres du Grand Conseil et du Tribunal cantonal.

Viennent ensuite les sociétés locales avec leurs bannières. Après avoir traversé sous une pluie battante les rues de la ville pavés, la brillante cohorte arrive à la Grenette où l'apéritif est offert. Des souhaits de bienvenue ainsi que des félicitations sont adressés par M. Hugnet, syndic d'Estavayer. Un dîner de septante couverts offert par la commune est servi dans la grande salle du tribunal.

Les discours furent nombreux. M. Hugnet salua la présence des conseillers d'Etat Piller, Baerystwil et Corboz, de la députation broyarde au complet, de M. Schwab, président en charge du Grand Conseil, du Tribunal cantonal au complet, des autorités civiles et religieuses, de l'armée représentée par MM. Emery, colonel, et Burrier, major. M. Dessibourg, ancien directeur des écoles à Estavayer, fit chaleureusement applaudir. Il fut le maître de classe des trois présidents.

VAL-DE-TRAVERS

MOTIERS Conseil général

(c) Le Conseil général a tenu une nouvelle séance vendredi soir sous la présidence de M. R. Demarchi, pour prendre une décision définitive sur la question de captage d'eau potable. La commission spéciale nommée à cet effet a déposé un rapport détaillé sur ses investigations et la conférence qu'elle a eue avec M. Studer, ingénieur à Neuchâtel, chargé de l'étude de ce captage.

L'apport d'eau des sources au début de novembre était encore de plus de 300 km. et la quantité par habitant, abstraction faite de l'écoulement par les fontaines, était encore de plus de 420 litres par jour. En période normale de sécheresse, cet apport devrait encore paraître normal.

Un contrôle nocturne a permis de constater que, malgré la fermeture des fontaines, il ne s'était accumulé aucune réserve d'eau dans le réservoir, ce qui laisse croire que des fuites importantes se trouvent sur le réseau de distribution.

De l'avis de l'ingénieur, qui depuis de nombreuses années s'est occupé de notre régime d'eau potable, l'apport de nos sources devrait être suffisant. Il démontre cependant que tel n'est pas le cas, surtout en période de sécheresse, car c'est la consommation courante qui est trop forte. Notre population consomme une grande quantité d'eau, ce qui fait que chaque année, en période de beau temps, de nombreux ménages n'ont plus d'eau sur l'évier par suite du manque de pression.

Les fuites d'eau sur notre réseau pourraient être réparées. Le premier travail envisagé pour parer cette pénurie, c'est la pose de compteurs, ce qui aura pour résultat de freiner la consommation. Le coût de l'installation sera important et cette solution ne résoudra pas le problème en période de sécheresse. Le second moyen envisagé serait un nouvel apport d'eau au réservoir. Ce moyen est très coûteux d'une façon tout à fait exceptionnelle, puisque des sondages effectués au village même nous permettent de disposer d'eau de fond à discrétion par l'installation d'une station de pompage refoulant l'eau au réservoir par la conduite de distribution. Cette solution est vivement recommandée par M. Studer, car elle est rationnelle et peu coûteuse. En outre, elle résoudra également le problème de la défense contre l'incendie, car actuellement la pression est si faible qu'en cas de sinistres les hydrants seraient inefficaces.

Les membres de la commission ont tout à tour fait diverses objections et exposé leur point de vue. La commission a décidé, en fin de compte, d'entrer en matière sur le projet d'une station de pompage.

Elle a en outre décidé d'adopter un plan présenté, la pose d'un groupe spécial de moto-pompe qui serait mis en service en cas de sinistres, et qui permettrait d'augmenter la pression des hydrants dans une notable mesure. Un crédit de 30.000 fr. serait nécessaire pour réaliser ce projet.

Après la lecture du rapport de la commission des eaux, le Conseil communal obtient le crédit nécessaire pour la captation de l'eau.

Le Conseil communal soumet également un devis pour l'aménagement d'un poste de secours sanitaire devenu obligatoire suite d'un arrêté fédéral. La dépense pour l'aménagement du local est évaluée à 2250 fr. et le matériel de pansement et sanitaire à 650 fr. environ. Le tiers de la dépense est à la charge de la commune. Cette dépense ne donne lieu à aucune objection.

J'ai attendu l'Eternel, mon âme l'a attendu, et j'ai eu mon espoir en sa parole. Psaume CXXXV, 5.

Monsieur et Madame Jules Juvet-Beiner et leur fille Claire-Lise, à Pesieux: Monsieur Robert Juvet, à Corcelles; Madame et Monsieur Edgar Banderet-Juvet et leurs enfants Pierre et Danièle, à Pesieux; Monsieur et Madame Ulrich Juvet-Wenger et leurs fils Martial et Bernard, à Pesieux, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part de leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie,

Madame Lise-Ada JUVET née LANDRY

que Dieu a rappelée à Lui, paisiblement, dans sa 66ème année, après une longue maladie supportée avec résignation. Corcelles, le 14 novembre 1943. Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

Tribunal de police du Val-de-Travers

Séance du 13 novembre

Filouterie d'auberge... (c) Deux manœuvres de la Chaux-de-Fonds ont logé dans un hôtel de Couvet pendant un mois, mais ont quitté la localité sans acquitter de leur dû. Cités, ils ne comparurent pas et sont condamnés par défaut chacun à trois jours d'emprisonnement et 11 fr. 50 de frais.

Sans patente... Une colporteur de la Chaux-de-Fonds a exercé sa profession dans un village du valon sans être au bénéfice d'une patente. Elle écope de 20 fr. d'amende et 3 fr. 50 de frais.

Injures... Une ménagère des environs des Bayards a été injuriée par une de ses voisines. La ménagère a porté plainte. Le prévenu ne répond pas à la convocation, aussi est-elle condamnée par défaut à 20 fr. d'amende et à 11 fr. 50 de frais.

Eternel ! ta bonté atteint jusqu'aux cieux, ta fidélité jusqu'aux nues. Ps. XXXVI, 6.

Tout par grâce. Mademoiselle Odette Burger; les familles Lewy, à Lausanne, Neuchâtel et les Verrières; les familles Morstadt, à Areuse et Neuchâtel; les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Madame Paul BURGER née Mathilde LCEW

leur chère mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui après une courte maladie, dans sa 74ème année. Neuchâtel, le 17 novembre 1943. (Boine 16)

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 16 novembre. Culte à la chapelle du Crématoire, à 15 heures. Prière instante de ne pas faire de visite. Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Mon âme fais silence devant l'Eternel et écoute sa voix. Dieu est amour.

Madame Jean-Louis Perrenoud-Köhli, à Corcelles, et ses enfants: le docteur et Monsieur Perrenoud et leur petite Marie-Anne, à Neuchâtel; Mademoiselle Jeanne-Marie Perrenoud, à Montreux; Monsieur André Perrenoud, à Corcelles, et sa fiancée Mademoiselle Lucy Droz, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur Henri Perrenoud, à Zurich; Monsieur Eric Perrenoud, à Corcelles;

Madame et Monsieur A. Monnier-Perrenoud, à la Chaux-de-Fonds, et leurs enfants: Madame et Monsieur C.-E. Perrot-Perrenoud, au Crêt-du-Loche, et leurs enfants: Mademoiselle Lydie Perrenoud, au Locle; Mademoiselle M.-A. Fornachon, au Locle; Mademoiselle Elisabeth Köhli, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Fr. Köhli-Beiner, à Islas (Argentine), et leurs enfants; Madame et Monsieur Fr. Herli-Köhli, à Dubendorf; Madame et Monsieur L. Moser-Köhli et leurs enfants, à Paris; Madame J. Köhli-Meier et ses enfants, à Zurich;

Madame Jules Perrenoud-Robert, aux Ponts-de-Martel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin.

Monsieur Jean-Louis PERRENOUD

que Dieu a repris à Lui après une longue maladie acceptée avec foi, samedi 13 novembre, à 4 h. et demie, dans sa 61ème année.

Corcelles (Neuchâtel), le 13 novembre 1943. L'ensevelissement aura lieu lundi 15 novembre. Culte à la chapelle de Corcelles à 14 h. 30.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: Grand-rue No 4c, Corcelles (Neuchâtel). Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Dieu est amour. Monsieur Alexis Vollichard, à Mur; Madame et Monsieur Woodli-Vollichard, à Genève; Monsieur César Vollichard, à Mur, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur Jules VOLLICHARD

leur cher frère, beau-frère et cousin, que Dieu a repris à Lui, dans sa 54ème année, après une courte maladie. L'ensevelissement aura lieu à Mur, lundi 15 novembre, à 13 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

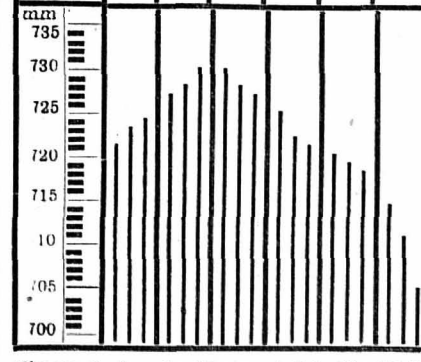
12 novembre Température. — Moyenne: 5.3; min. 2.9; max.: 7.7. Baromètre. — Moyenne: 720.0. Eau tombée: 1.0. Vent dominant. — Direction: sud-ouest; force: fort.

Etat du ciel: variable; pluie pendant la nuit, gouttes de pluie par moment pendant la journée.

13 novembre Température. — Moyenne: 6.9; min.: 4.1; max.: 8.7. Baromètre. — Moyenne: 710.4. Eau tombée: 8.5. Vent dominant. — Direction: sud-ouest; force: fort.

Etat du ciel: couvert; pluie pendant la nuit, pluie intermittente toute la journée.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)



Niveau du lac, du 12 nov., à 7 h. 30: 429.35 Niveau du lac, du 13 nov., à 7 h. 30: 429.34 Niveau du lac, du 14 nov., à 7 h. 30: 429.34 Rédacteur responsable: René Braichet Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel